

Taxe sur les petits colis : une suspension demandée

Les Sénateurs Anne-Sophie Romagny et Christian Bruyen interpellent le Gouvernement sur les conséquences pour le fret aérien. *Page 2*

« La prochaine étape,
c'est le blocage complet »



Près d'une centaine de transporteurs ont manifesté devant la Préfecture de Châlons-en-Champagne pour protester contre la hausse des prix du carburant. *Page 4*

Les jeunes vigneron réfléchissent à l'avenir

Le Groupe des jeunes vignerons de la Champagne dresse un plan d'action pour sortir de la crise. *Page 6*

Fréquentation hôtelière en hausse dans le Grand Est

La fréquentation des divers hébergements du Grand Est retrouve ses performances de la période avant Covid. *Page 6*

Portrait

L'Ardennais Denis Ramos. *Page 24*

12 pages d'annonces légales
et d'appels d'offres.

Pages 11 à 22

Ravillon, 70 ans de croissance maîtrisée

L'entreprise Ravillon, spécialisée dans la vente et la réparation de matériel agricole et viticole et qui fêtera ses 70 ans l'année prochaine, continue de se développer au rythme des ouvertures et rénovations de ses différentes « bases ». Dernier exemple en date avec le déménagement de la base de Séchault, dans les Ardennes, pour l'implanter à l'entrée de Vouziers. Le maître d'œuvre, EuroMarne, a imaginé un site pensé aussi bien pour les clients que pour les employés, la RSE étant une donnée importante pour la famille Ravillon. « En 2021, nous avons été parmi les tous premiers en France à engager une démarche RSE, au sein des concessions agricoles, avec un label médaille d'argent remis par Ecovadis », se félicite Philippe Ravillon. Pour le nouveau site, « la Ville de Vouziers et la communauté de communes ont proposé un terrain de plus de 2 hectares. Nous y avons érigé un bâtiment principal de 2 300 m² avec 1 300 m² d'atelier et 500 m² de bureaux et d'espace de vente ainsi qu'une salle de réunion et de formation de 200 m². » À l'extérieur, un auvent de 1 900 m² complète l'ensemble avec 640 panneaux photovoltaïques couvrant l'espace pour une puissance de 291 kW crête, « permettant l'autoconsommation et la revente du surplus ».



Aujourd'hui, l'entreprise - incontournable lors de la Foire de Châlons (ci-dessus) - compte 250 salariés, 13 bases et effectue un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros. *Page 3*

Le Grand Est confirme la bonne gestion de ses finances

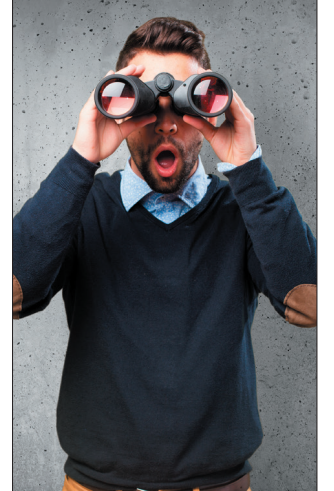
705 euros par habitant, les dépenses réelles totales de la Région Grand Est pour l'année 2025, en fonctionnement comme en investissement, sont les plus élevées de France métropolitaine, hors Corse, et dépassent la moyenne de plus de 30%. Ces dépenses sont en baisse de près de 10%, un recul sur une année constatées dans huit autres Régions de l'Hexagone. Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 6%. Tout en maintenant le taux le plus élevé des douze régions considérées (43% du total des dépenses), le Grand Est accuse, comme dix autres Régions, une baisse de 14% de ses investissements. En bref, le Grand Est,

sixième région pour sa population, occupe la 1^{re} place des dépenses totales par habitant, la 3^e pour les dépenses de fonctionnement, derrière la Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France, et la 1^{ère} pour les dépenses d'investissement, six points au-dessus de la moyenne des douze Régions.

Parmi les dépenses de fonctionnement, celles concernant les charges de personnel s'élèvent à 64 euros par habitant, elles sont parmi les moins conséquentes de la Métropole dans laquelle six Régions dépensent plus, et s'inscrivent dans la moyenne.

Page 8

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



2 JOURS
DÉDIÉS À L'INDUSTRIE

28 & 29 AVRIL
2026
REIMS
PARC EXPO

CRÉEZ GRATUITEMENT

VOTRE BADGE VISITEUR

www.businessindustries-reims.com

**Business
Industries**

Un salon industriel &
Des rdv d'affaires organisés

REIMS

Le prix des matières premières alimentaires



Les prix en euros des matières premières alimentaires en baisse

En février 2026, les prix en euros des matières premières alimentaires baissent de nouveau (-4,2 % après -4,7 % en janvier). En effet, les prix des denrées tropicales baissent toujours plus fortement (-19,4 % après -12,6 %), en particulier ceux du cacao (-29,9 % après -15,2 %). Les prix du sucre baissent également (-4,5 % après -1,2 %), tout comme ceux des céréales (-0,5 % après -2,8 %). En revanche, les prix de la viande augmentent de nouveau (+1,4 % après +0,9 %). Les prix des oléagineux rebondissent (+2,0 % après -0,9 %), ainsi que ceux des produits de la mer (+0,8 % après -3,8 %). (INSEE)

Le prix des matières premières industrielles



Les prix en euros des matières premières industrielles se replient

En février 2026, les prix en euros des matières premières industrielles se replient sur un mois (-2,2 % après +9,3 % en janvier). Sur un an, ils sont en nette hausse (+8,8 %). Les prix des matières minérales se replient (-2,4 % après +9,9 %). Les prix des métaux non ferreux se replient (-2,4 % après +10,0 %) ainsi que ceux des métaux ferreux (-5,2 % après +1,6 %). Ceux des métaux précieux sont quasi stables (-0,1 % après +17,8 %) : le prix de l'or augmente, tandis que ceux des autres métaux précieux (dont l'argent) se replient. Sur un an, les prix des matières minérales augmentent de 12,8 %, toujours tirés par la flambée des prix des métaux précieux (+66,5 %). (INSEE)

Le prix du pétrole



En février 2026, le prix du pétrole accélère alors que celui du gaz se replie

En février 2026, le prix du pétrole en euros accélère (+6,6 % sur un mois après +4,6 % en janvier) alors que celui du gaz se replie (-5,1 % après +23,7 %). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) se replient (-3,2 % après +1,4 %) et baissent sur un an (-9,9 %). Les prix en euros des matières premières industrielles se replient aussi sur le mois (-2,2 % après +9,3 %) mais augmentent sur un an (+8,8 %). Les prix des matières premières stratégiques se replient presque tous sur le mois. Enfin, les prix en euros des matières premières alimentaires baissent de nouveau sur un mois (-4,2 % après -4,7 %) et baissent très fortement sur un an (-23,3 %). (INSEE)

baromètre

La taxe sur les petits colis menace la filière du fret aérien



Imaginée pour lutter contre l'arrivée de colis au contenu douteux (poupées à caractère pédopornographique, armes...) la taxe sur les petits colis est-elle en train de se retourner contre la filière du fret français ? C'est bien ce que tentent de faire comprendre plusieurs sénateurs dont les Marnais Anne-Sophie Romagny et Christian Bruyen au Gouvernement.

« Cette taxe avait pour objectif initial de protéger les industries françaises face à la concurrence accrue du e-commerce international mais sa mise en œuvre révèle des effets contre-productifs majeurs », souligne Anne-Sophie Romagny. En effet, depuis qu'elle est appliquée, cette taxe de 2 euros par article pour les colis d'une valeur inférieure à 150 euros en provenance de pays tiers à l'Union européenne, a surtout eu pour conséquence de détourner les flux de marchandises arrivant par fret aérien vers les pays voisins. « Depuis plusieurs

semaines, l'activité recule fortement sur des plateformes stratégiques comme Roissy ou Vatry. À Roissy, l'arrivée de petits colis a chuté de 92 %. Dans la Marne, la plateforme de Vatry est passée de 4 000 tonnes de fret en février à 800 tonnes attendues en mars. Et on annonce déjà une absence totale d'activité en avril. Nos filières logistiques sont en train de se casser la figure, puisque les avions détournés contiennent aussi d'autres marchandises qui atterrissent hors de France », insiste la Sénatrice.

En effet, en l'absence d'harmonie à l'échelle européenne, les flux de marchandises sont désormais massivement détournés vers les aéroports d'autres États membres comme la Belgique ou les Pays-Bas avant d'être réacheminés vers la France par la route. « Cela se traduit par la circulation de près de 4 000 camions supplémentaires chaque semaine sur les routes, sans impact sur les volumes de colis livrés, puisque nous

n'avons pas les moyens de contrôler tous les camions ».

Au-delà de mettre en péril de nombreux emplois, la situation engendrée par cette taxe et son contournement entraîne également une perte nette de recettes fiscales pour l'État. Et alors que d'autres partenaires européens, comme l'Italie, ont fait le choix de suspendre leur dispositif national, dans l'attente d'une harmonisation européenne annoncée dans les prochains mois, la France se retrouve donc isolée.

« Nous appelons à une réponse pragmatique et responsable », poursuit la Sénatrice marnaise. « La suspension temporaire de cette taxe, dans l'attente de la mise en place d'un dispositif européen commun, permettrait d'éviter une désorganisation durable de notre tissu logistique et industriel, tout en préservant la compétitivité de nos territoires ».

BENJAMIN BUSSON

matot-braine.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

EURO CONSULTING CARRIÈRES
30th
ANNIVERSAIRE
1996-2026

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Ravillon, 70 ans de croissance maîtrisée

Commerce. L'entreprise Ravillon, spécialisée dans la vente et la réparation de matériel agricole et viticole continue de se développer au rythme des ouvertures et rénovations de ses différentes « bases ».



Philippe Ravillon, Directeur général, devant la nouvelle base de Vouziers.

Les grandes lettres bleues apposées sur une devanture ou flottant sur ses drapeaux commerciaux sont reconnaissables des professionnels des secteurs de l'agriculture et de la viticulture de la région. Car depuis 1957, Ravillon distribue et répare tracteurs, enjambeurs, moissonneuses, ensileuses et autres pulvérisateurs et matériels de manutention. Une histoire qui commence dans le Sud de la Marne, à Vert-Toulon (anciennement Vert-la-Gravelle) avec Robert et Lucette Ravillon, qui lancent leur entreprise spécialisée dans la vente et la réparation de matériels agricoles, viticoles et espaces verts pour les professionnels et les particuliers. « Les trois activités ont toujours accompagné l'entreprise dans son développement. Au démarrage, ce n'était pas évident parce que toutes les grandes marques avaient déjà pignon sur rue », se remémore Philippe Ravillon, Directeur général de l'entreprise aux côtés de son frère et de sa sœur. Dans les années 60, les marques vont néanmoins commencer à faire confiance à la famille. La première est l'emblématique Porsche, dont l'activité initiale était la fabrication de tracteurs agricoles. « Dans les années 60, nous sommes ensuite devenus concessionnaires Braud - des machines françaises bleu ciel reconnaissables - dont les moissonneuses-batteuses. Cela a été le début de la reconnaissance, avec l'instauration du service après-vente qui comptait beaucoup pour nous. »

En 1972 c'est la marque américaine Case IH qui noue un partenariat puis, en 1983, New Holland, « des dates-clés avec des marques importantes pour l'entreprise ».

MAILLAGE TERRITORIAL

Fort du succès grandissant et de l'agrandissement du parc de matériel distribué, Ravillon étend géographiquement son activité, de manière méthodique, avec un maillage territorial réfléchi et toujours adapté à la demande. « En 1966, nous avons ouvert une première base à Épernay. Puis en 1975, une autre à Esternay pour le sud-ouest marnais. En 1976, on devient concessionnaire Technoma, spécialiste du pulvérisateur et du tracteur enjambeur, puis en 1982, nous nous installons à Oiry », détaille Philippe Ravillon. Les ouvertures se multiplient et permettent d'atteindre, en 2016, neuf établissements pour un effectif total de 180 salariés. « Il y a dix ans, nous avons dépassé les 56 millions d'euros de chiffre d'affaires. » Milieu fortement concurrentiel, la concession de matériel agricole doit constamment proposer des nouveautés et des innovations pour se démarquer, se doter de matériel haut-de-gamme tout en conservant des basiques, accessibles au plus grand nombre. « En 2007, nous lançons une activité de nouvelles technologies avec Rav'N Tech, pôle interne à l'entreprise dédié à l'agriculture et la viticulture de précision. Rav'N Tech concerne les

solutions connectées. On a créé le premier réseau de balises RTK en France - dispositif permettant de transmettre en temps réel les données de corrections d'une base d'observation aux GPS mobiles - pour un concessionnaire, permettant une précision centimétrique pour les semis et plantations. Le matériel est fourni par des partenaires, notamment la marque Raven qui propose des technologies agricoles automatisées et autonomes que nous adaptons sur nos machines. » L'entreprise développe également une solution interne, My VitiPlanning, pour la traçabilité des travaux dans les vignes. « Nous avons mis au point un système de conduite autonome pour les enjambeurs avec comme but de faciliter le travail du chauffeur. L'engin avance seul mais le conducteur est là pour superviser et corriger s'il le faut. »

En parallèle, Ravillon suit une stratégie de croissance externe et s'implante également dans l'Aube, à Torcy, et dans les Ardennes, en rachetant deux concessions : en 2019 celle de Séchault à 15 minutes au sud de Vouziers et en 2021, à Rehel. « Aujourd'hui, l'entreprise compte 250 salariés, 13 bases et effectue un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros. » Des chiffres qui illustrent la forte présence de la PME sur le marché du machinisme agricole et viticole. « Nous pesons environ 20 % de parts de marché en tracteurs sur notre territoire : Ardennes, Marne, nord de l'Aube. Le marché représente environ 800 tracteurs par an, et nous en vendons 120 à 130. En moissonneuses-batteuses, nous faisons 30 à 40 % de parts de marché et en enjambeurs viticoles, plus de 50 %. » Quant à l'activité, elle se répartit ainsi : 60 % agricole, 35 % viticole, 5 % espaces verts.

DÉMÉNAGEMENT DE SÉCHAULT À VOUZIERS

Pour faire progresser cette croissance, Ravillon ne lésine pas sur les investissements, que cela soit en création ou en rénovation d'agences. Dernier exemple en date avec le déménagement de la base de Séchault, pour l'implanter à l'entrée de Vouziers. Le maître d'œuvre, EuroMarne, a imaginé un site pensé aussi bien pour les clients que pour les employés, la RSE étant une donnée importante pour la famille Ravillon. « En 2021, nous avons été parmi les tous premiers en France à engager une démarche RSE au sein des concessions agricoles avec un label médaille d'argent remis par Ecovadis », se félicite

Philippe Ravillon.

Pour le nouveau site, « la Ville de Vouziers et la communauté de communes ont proposé un terrain de plus de 2 hectares. Nous y avons érigé un bâtiment principal de 2 300 m² avec 1 300 m² d'atelier et 500 m² de bureaux et d'espace de vente ainsi qu'une salle de réunion et de formation de 200 m². » À l'extérieur, un auvent de 1 900 m² complète l'ensemble avec 640 panneaux photovoltaïques couvrant l'espace pour une puissance de 291 kW crête, « permettant l'autoconsommation et la revente du surplus ». Quant aux eaux de pluie, elles sont récupérées dans une cuve de 30 m³ pour le lavage des véhicules avant et après les réparations en atelier. « On a aussi un pont roulant de 5 tonnes, un quai de chargement, et des équipements modernes. » L'ensemble de l'investissement représente environ 3,5 millions d'euros, dont près de 80 000 euros de système de vidéo-surveillance, l'entreprise étant la cible de nombreux vols et effractions. Une somme nécessaire pour Philippe Ravillon qui indique vouloir, grâce à des conditions de travail optimales, « attirer des personnes avec de bonnes compétences ».

L'entreprise mise pour cela sur des recrutements novateurs avec France Travail (méthode de recrutement par simulation) - « on identifie rapidement les bons profils : ceux qui assimilent bien et qui sont motivés » - mais aussi grâce à une collaboration étroite avec des lycées professionnels ou les CFA de la région. « La culture service est essentielle : répondre aux besoins et être performant. Chaque technicien dispose de son véhicule d'intervention,

qui est son outil de travail, car il se déplace directement chez les clients. Ils sont aussi formés régulièrement aux nouveaux matériels, via des formations proposées par nos fournisseurs comme New Holland, Amazone, Pöttinger, Vaderstad, notamment. Nous développons aussi de plus en plus la formation interne. »

L'entreprise mise aussi sur des opérations de promotion innovantes comme la dernière en date, fin mars, où sur deux jours, les clients étaient invités « à fixer leurs prix », pour acquérir du matériel agricole d'occasion avec plus de 200 engins et équipements proposés. Un franc succès, puisque l'opération a reçu de nombreuses offres pour un chiffre d'affaires effectué de plus d'un million d'euros. L'année 2026 s'annonce aussi chargée pour la société puisqu'elle va préparer ses 70 ans prévus en 2027 mais fêter aussi l'anniversaire de plusieurs de ses bases dont celle d'Esternay (50 ans) et de Châlons-en-Champagne (30 ans). Elle va aussi entièrement rénover sa base de Muizon - « on va tout refaire : toiture, bardage, panneaux photovoltaïques, bureaux, libre-service, mise aux normes. Le chantier démarre cet été pour une durée d'un an. »

Dans une région Champagne-Ardenne très diversifiée où se côtoient vignes, grandes exploitations et élevage, l'agriculture et la viticulture y restent dynamiques, résilientes, et innovantes. « Notre rôle, c'est d'accompagner les agriculteurs avec des solutions adaptées, conciliant production, efficacité et enjeux environnementaux en respectant notre devise : Toujours mieux servir nos clients. »

NASTASIA DESANTI



Ouverte le 1^{er} avril, la base de Vouziers accueillera petit à petit les machines à la vente.

Transport. Près d'une centaine de transporteurs au volant de leurs poids lourds et de leurs tracteurs ont manifesté devant la Préfecture de Châlons-en-Champagne pour protester contre la hausse des prix du carburant le mardi 31 mars.

« La prochaine étape, c'est le blocage complet »



Pascal Robert, président de la FNTR Marne.

Plusieurs dizaines de transporteurs marnais, au volant de leurs poids lourds ont répondu à l'appel conjoint de la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (FNTR) Marne et de l'OTRE (Organisation des Transporteurs Routiers Européens) pour manifester contre la hausse des tarifs du carburant. Rejoints par une vingtaine de tracteurs emmenés par les adhérents de la Coordination Rurale 51 à La Veuve, ils ont roulé ensemble en direction de la Préfecture de la Marne, à Châlons-

en-Champagne.

Pour les transporteurs routiers, la forte hausse des carburants de près de 60 centimes par litre pose assez nettement la question de la rentabilité des entreprises, voir même de leur survie, souligne Pascal Robert, le Président de la FNTR Marne : « Lorsque je mets 200 litres dans le réservoir de mon véhicule, j'enregistre un surcoût de l'ordre de 100 à 120 euros par rapport à début mars. La marge de notre activité est de 2% à 3% en moyenne, alors autant dire qu'elle a déjà disparu ».

Dans ces conditions, le représentant de la FNTR ne mâche pas ses mots quant à la proposition gouvernementale de baisser de 20 centimes le prix au litre. « C'est peanuts, on n'en veut pas ! », commente-t-il. « D'autant plus que cela ne va concerner que les entreprises en grande difficulté ».

Les transporteurs demandent en effet une baisse de 60 centimes par litre et un blocage des prix au niveau de ceux de début mars (sans impact sur l'indice gasoil professionnel), mais aussi la possibilité de pouvoir temporairement reporter les remboursements de crédits avec les banques, sans oublier l'annulation de l'Ecotaxe Poids Lourds prévue par la Région Grand Est.

SOLIDARITÉ TRANSPORTEURS-AGRICULTEURS

Venus soutenir les transporteurs routiers, les agriculteurs de la Coordination Rurale 51 ont eux aussi manifesté à Châlons par solidarité. « Le transport routiers est très important pour notre filière », souligne Sébastien Aubert, vice-président de la CR 51. « La betterave par exemple, nécessite beaucoup de transport et de logistique, donc nous sommes solidaires. Si demain les transporteurs ne sont plus là, quelle sera la capacité de notre filière agricole à poursuivre son activité ? ». Pour l'agriculteur de Nuisement-sur-Coole, il faudrait que le Gazole Non Routier (GNR) soit stabi-



Les agriculteurs de la Coordination Rurale 51 sont venus manifester en soutien des transporteurs.

lisé à 1 euro TTC, alors qu'il est facturé entre 1,40 et 1,45 euro. « Il y a une crainte économique pour les agriculteurs à laquelle s'accumule une peur de pénurie aujourd'hui », souligne le vice-président qui rappelle que ce combat pour les carburants s'ajoute à ceux déjà menés ces dernières années contre le Mercosur et les difficultés rencontrées par le monde agricole (foncier, rentabilité, normes...). Une lutte de plus dont se seraient bien passés les agriculteurs marnais. « On

préférerait être dans nos exploitations. Mais aujourd'hui, le mot d'ordre c'est de faire des actions symboliques pour montrer que nous sommes unis. Et que l'union fera la force ». Une union qui pourrait bien aller plus loin en cas de non-réponse gouvernementale, selon Pascal Robert qui prévient : « Si les réponses ne nous conviennent pas, on durcira nos actions. La prochaine étape, c'est le blocage complet ».

BENJAMIN BUSSON

Champagne. Réuni en Assemblée générale le 1^{er} avril, l'Ordre des Coteaux de Champagne confirme sa dynamique et déploie ses ambitions pour l'avenir.

Ordre des Coteaux : une ambition affirmée pour le rayonnement du Champagne

À l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, l'Ordre des Coteaux de Champagne a dressé le bilan d'une année marquée par une forte dynamique et a partagé les orientations qui guideront ses actions dans les mois à venir. Grâce à l'engagement constant des Dignitaires et de l'ensemble de la profession champenoise, ainsi qu'à l'organisation régulière de Chapitres en France comme à l'international, l'institution poursuit sa mission de valorisation et de promotion au service du rayonnement des vins de Champagne.

« Dans un contexte géopoliti-

que et économique mondial perturbé, notre Ordre s'impose plus que jamais comme un outil essentiel au service de nos vins et de notre patrimoine, contribuant à séduire de nouveaux publics et à affirmer notre présence sur la scène internationale », souligne François-Xavier Morizot, Commandeur de l'Ordre des Coteaux de Champagne.

L'Ordre poursuit sa transformation avec la volonté de renforcer encore sa visibilité et de continuer à promouvoir, avec exigence et élégance, les valeurs d'excellence, de convivialité et de transmission qui caractérisent ses événements.

Porté par cette dynamique, l'Ordre structure ses orientations futures avec plusieurs axes stratégiques : intensification de ses actions de communication, développement de nouveaux chapitres à l'international et organisation d'événements emblématiques dans des lieux chargés d'histoire. Dans ce cadre, un Chapitre exceptionnel se tiendra en décembre 2026 à Ellis Island, aux portes de New York, un lieu hautement symbolique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, tout comme les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

B.B.



Énergie. La centrale nucléaire de Chooz célébrera 30 ans de production d'électricité les 13 et 14 juin prochains. À cette occasion, elle invitera le public à vivre un week-end de découverte au cœur de l'énergie.

La centrale nucléaire de Chooz fête ses 30 ans

Installée dans un méandre de la Meuse, au cœur des Ardennes, la centrale de Chooz a produit, en 2025, 16 TWh d'énergie. À l'occasion de son trentième anniversaire, les équipes du site proposent de découvrir les coulisses de la production d'électricité et de rencontrer celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

1 250 SALARIÉS ET EMPLOYÉS

Après avoir procédé à l'embauche de 52 personnes dont 79% originaires des Ardennes et 4 % de Belgique ainsi que 66 alternants et 75 stagiaires l'année passée, la centrale ardennaise emploie 830 salariés EDF et 420 employés d'entreprises partenaires. Elle a produit, en 2025, 16 TWh d'énergie et connu un surplus d'activités avec l'arrêt de l'unité 1, le 23 août, ce qui a entraîné une seconde partie d'exercice particulièrement dense avec plus de 10 000 activités. Ce qui a fait travailler plus de 2 000 personnes sur cette opération au cours de laquelle un tiers du combustible été changé. Lors de cet arrêt, des procédés inédits de prévention



Pendant deux jours, les équipes de la Centrale de Chooz proposent de faire découvrir les coulisses d'un grand site industriel, afin de mieux comprendre les enjeux énergétiques d'aujourd'hui et de demain.

du phénomène de corrosion sous contrainte ont aussi été testés pour la première fois sur le parc nucléaire français.

Au programme du 30^e anniversaire : des visites guidées des installations accompagnées par un salarié en activité et un retraité. Au cours de celles-ci,

le public pourra notamment découvrir le fonctionnement d'un réacteur nucléaire, la salle des machines et le simulateur de la salle de commande,

cœur du pilotage du réacteur et de la turbine. La centrale proposera également une visite du sentier de la Loutré, en partenariat avec les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes. « Ce parcours nature, accessible à tous, offrira une opportunité de mesurer les actions menées en faveur de la biodiversité autour du site et d'observer la faune et la flore qui entourent la centrale », indique Solène Gourion, Directrice de la centrale de Chooz.

Plusieurs animations seront, par ailleurs, proposées en accès libre, dont une immersion en réalité virtuelle dans Chooz A, prototype historique des réacteurs à eau sous pression aujourd'hui en déconstruction. Une exposition retracera 30 ans d'histoire énergétique.

Lors des années qui viennent, un arrêt partiel est programmé pour la tranche 2 en 2026, deux sur chaque tranche en 2027 avant les visites décennales prévues en 2029 et 2030. L'objectif étant de prolonger le fonctionnement du réacteur.

PASCAL REMY

Trophées. La start-up a remporté le Trophée d'Or de l'édition 2026 des Trophées des Entreprises dans la catégorie « Services ».

Été Indien poursuit son essor



Julien Odienné et Benjamin Braquet ont été récompensés lors de l'édition 2026 des Trophées des Entreprises organisés par Ardenne Métropole.

Après avoir déjà candidaté en 2018 et obtenu la seconde place à l'époque, Été Indien a eu raison de persévérer en faisant à nouveau acte de candidature lors de l'édition 2026 des Trophées des Entreprises mis en place par Ardenne Métropole. En effet, Benjamin Braquet et Julien Odienné ont, cette fois, remporté le Trophée d'Or dans la catégorie « Services ». « C'est une belle

reconnaissance. Cela montre le chemin que nous avons parcouru depuis bientôt dix ans et notre installation à Rimbaud'Tech en mai 2018 », commente Benjamin Braquet.

Julien Odienné, son associé, fait le point sur la situation actuelle de l'entreprise. « Nous remplissons une belle mission en accompagnant les seniors à travers l'activité physique adaptée

de santé. En 2025, nous avons déployé plus de 550 actions sur l'ensemble du territoire national grâce à un collectif de plus de 800 enseignants diplômés et partenaires qui encadrent 6 000 séances d'activités pour 8 000 seniors ». Des chiffres éloquentes.

UNE SECONDE LEVÉE DE FONDS

Acteur national aujourd'hui reconnu dans son domaine au point que l'Etat lui a délivré l'agrément d'« Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale », l'entreprise ardennaise a en effet démontré son engagement social et ses résultats en faveur des personnes les plus fragiles. Été Indien emploie dorénavant 18 personnes dont deux-tiers de l'équipe sont installés dans les Ardennes.

La start-up a désormais la capacité d'intervenir dans toute la France métropolitaine et dans les départements, régions et collectivités d'Outre-mer, mais aussi en Belgique, en Suisse et au Luxembourg grâce à son réseau.

« Pour accélérer notre développement, nous sommes en train de mener une seconde levée de fonds de 1,5 million d'euros dans toute la France », annonce Benjamin Braquet. Une première avait déjà eu lieu en 2022 permettant de faire entrer la Macif et le Groupe médico-social SOS au capital pour une levée de 350 000 euros.

PASCAL REMY

Bpifrance

Lancement de la troisième édition du concours « 101 femmes entrepreneurs »

Aujourd'hui, près de 8 millions de Françaises entretiennent un lien avec l'entrepreneuriat, et 3 sur 10 s'inscrivent dans une dynamique entrepreneuriale en 2025, contre seulement 2 sur 10 en 2018. Jusqu'à 30 ans, les femmes affichent une envie d'entreprendre équivalente et parfois supérieure à celle des hommes, avant que cette intention ne s'atténue face à des contraintes de vie souvent intenses : inquiétudes financières, charge mentale, équilibre vie pro-vie perso, ou complexité administrative. L'Indice Entrepreneurial Français souligne ainsi l'urgence de renforcer l'accompagnement, la sensibilisation et la mise en lumière des rôles modèles féminins pour transformer ce potentiel en trajectoires entrepreneuriales concrètes et pérennes.

C'est dans ce cadre qu'ont été lancées en 2024 et 2025 les deux premières éditions du concours 101 femmes entrepreneurs. Fort de ces succès, il a été décidé de renouveler le concours en 2026. Le Concours lancé par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations vise à mettre en lumière 101 femmes entrepreneurs sur l'ensemble du territoire français (une par département).

Les 101 lauréates sélectionnées à l'issue du processus de candidature qui prendra fin le 10 mai prochain devront toutes être accompagnées par au moins une structure d'appui à la création/reprise d'entreprise.

Les candidates doivent être au début de leur aventure entrepreneuriale : porteuses de projet, créatrices ou repreneuses d'une entreprise depuis moins de trois ans.

Ces 101 femmes deviendront autant d'ambadrices qui refléteront la diversité des projets portés par les femmes sur l'ensemble du territoire et pourront donc porter l'étendard de la communauté du Coq Créa.

Parmi elles, 18 coups de cœur régionaux (un par région) bénéficieront d'une mise en lumière particulière.

En bref

Champagne. À partir de constats clairement établis et de propositions qui ne manquent pas d'ambition, le Groupe des jeunes vignerons de la Champagne dresse un plan d'action pour sortir de la crise.

Le champagne, demain, selon le Groupe des jeunes vignerons



Pour le Groupe des jeunes vignerons de la Champagne (ici le bureau autour de Marie-Pierre Lutet-Charpentier, sa présidente - au centre), l'avenir passe par une collaboration étroite de tous les acteurs.

Lors de son assemblée générale, qui se tenait fin mars dans les locaux de Terroirs & Vignerons de Champagne, à Chouilly, le Groupe des jeunes vignerons de la Champagne a dressé la liste de ce qui freine et pénalise aujourd'hui le vignoble. En premier lieu la baisse des ventes,

notamment sur le marché français (-42% depuis 2009, soit 29 millions de bouteilles en moins) ; la diminution du nombre de metteurs en marché ; la hausse des coûts de production (+25% en 5 ans) ; le vieillissement du vignoble entraînant une perte du potentiel de production ; un morcel-

lement extrême (280 000 parcelles) pénalisant l'efficacité ; et, ce qui n'est peut-être pas le moindre phénomène, une évolution des modes de consommation et un décalage entre l'offre et les attentes des consommateurs.

Dans ces conditions, comment revenir à ce qui apparaît comme le bon

équilibre du vignoble champenois avec une production de 300 millions de bouteilles par an réparties entre le Vignoble (un tiers) et le Négoce (deux tiers) - soit quelque 10 000 kg/ha ?

AVENIR COMMUN

En la matière, les jeunes vignerons de la Champagne ne manquent pas d'idées. Ils les ont clairement exposées, dans ce style un rien iconoclaste qui leur va bien.

Le vignoble vieillit ? Il faut alors procéder à son rajeunissement par arrachage/replantation à raison de 3% - soit 1 000 hectares - par an. Les coûts de production augmentent ? L'optimisation de ces coûts, par l'optimisation et la mutualisation des moyens de production doit être envisagée. Le remembrement, l'échange de parcelles doit permettre de lutter contre le morcellement.

Par ailleurs, si le champagne, en multipliant les cuvées, et s'orientant vers des dosages de plus en plus faibles, s'est éloigné des attentes et des goûts de la majorité des consommateurs, il convient de retrouver une cohérence entre l'offre et la demande. À ce titre, il importe de redonner toutes ses lettres de noblesse et de volume au brut sans année, en s'adaptant aux goûts de mar-

chés qui font encore la part belle au sucré (Inde, Mercosur...) notamment en fonction de leurs habitudes culinaires. Mais les pistes des nouveaux conditionnements (12 cl, 25 cl, coffrets découverte...) comme des nouveaux modes de consommation (cocktails) ou des nouvelles tendances (le no/low alcool) sont également à explorer. De la même façon, le Groupe des jeunes préconise de renouer le lien avec la grande distribution, mais dans le cadre d'une visibilité et d'une identification qui mette en valeur toute la singularité du champagne.

Enfin, le champagne doit pleinement s'appuyer sur l'inscription des Coteaux, maisons et caves de Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco pour faire de l'œnotourisme un levier stratégique de développement, et transformer les touristes/clients en ambassadeurs.

Pour autant, aux yeux du Groupe des jeunes vignerons de la Champagne, rien ne se fera sans une collaboration étroite entre les vignerons, les Maisons, les territoires, ce qui implique de dépasser les logiques individuelles pour mieux envisager l'avenir en commun.

JACQUES RIVIÈRE

Tourisme. Avec 15 millions de nuitées entre avril et septembre 2025, soit une hausse de 5%, la fréquentation des divers hébergements du Grand Est retrouve ses performances de la période avant Covid. Une embellie qui profite à tous les départements.

Fréquentation hôtelière estivale en hausse dans le Grand Est en 2025



Le nombre de nuitées dépasse désormais celui de la période de l'avant Covid (14 millions de nuitées en 2019).

Près de 15 millions de nuitées ont été comptabilisées durant la saison estivale 2025 dans le Grand Est. Il s'agit d'une hausse de 5% (+2,2% pour les touristes résidents et +9,1% pour les non-résidents) par rapport à la même période (avril à septembre) de 2024,

laquelle période avait affiché une baisse. La fréquentation progresse, quel que soit le type d'hébergement et quel que soit le département. L'embellie régionale est supérieure à celle (+4,5%) constatée en France métropolitaine. Le nombre de nuitées dépasse désormais celui de la

période de l'avant Covid (14 millions en 2019).

Les nuitées régionales pèsent 4,5% de l'ensemble métropolitain et se répartissent ainsi en 2025 : 8,1 millions pour les hôtels (54,7%), 4,2 millions pour les campings (28%) et 2,6 millions pour les autres hébergements collectifs (17,3%). La fréquentation hôtelière progresse de 3,2%. Sa part dans le total des nuitées est en très légère régression. Les touristes non-résidents portent la hausse de fréquentation des hôtels à +8%, dont +20% pour les Américains et +12% pour les Asiatiques.

UNE FRÉQUENTATION À 90% EUROPÉENNE

Neuf nuitées hôtelières sur dix sont réalisées par les touristes européens, dont 25% d'Allemands, 13% de Belges et 12% de Néerlandais, avec une augmentation globale de 7%. Les nuitées s'accroissent dans toutes les catégories d'hôtels classés, jusqu'à +9% dans le haut de gamme,

et reculent fortement (-13%) dans les établissements non classés. Derrière les trois pays les plus présents dans les hôtels régionaux, le Royaume-Uni, la Suisse et les États-Unis pèsent entre 5 et 10% de la fréquentation, l'Italie, l'Espagne, le Danemark et la Chine, entre 2 et 5%.

Avec 10% de fréquentation supplémentaire, l'hôtellerie de plein air est portée par les résidents (+7%) et les non-résidents (+12%). Dans ce type d'hébergement, la quasi-totalité de la clientèle étrangère est européenne, avec notamment quatre nuitées sur cinq réalisées par les Néerlandais, les Allemands, et les Belges. La fréquentation des campings du Grand Est augmente pour les principales nationalités européennes mais recule fortement pour les Américains (-23%) et les Asiatiques (-32%). Comme pour les hôtels, la hausse d'activité concerne plus les installations haut de gamme. La fréquentation des autres catégories d'hébergements collectifs gagne

5% et est surtout portée par les touristes résidents.

EN ATTENDANT L'ESSOR DE L'ŒNOTOURISME MARNAIS

La fréquentation touristique est en hausse dans tous les départements du Grand Est, de +2% dans l'Aube à +17% dans la Meuse. Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle contribuent fortement à l'augmentation des nuitées, plus de trois nuitées supplémentaires sur cinq y sont réalisées. L'Alsace concentre près de la moitié de la fréquentation touristique du Grand Est. L'augmentation des nuitées dans les campings concerne surtout la Meuse (+29%), le Bas-Rhin et la Marne (+13%) et la Moselle (+14%). La Marne occupe la cinquième place du classement des nombres de nuitées, l'Aube la septième, la Haute-Marne la huitième et les Ardennes la neuvième.

GÉRARD DELENCLOS

+1,7%

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,7 % en mars 2026, après +0,9 % en février.

Cette hausse de l'inflation s'expliquerait par le fort rebond des prix de l'énergie (+7,3 % sur un an après -2,9 % en février), en particulier de ceux des produits pétroliers. Les prix des services accéléreraient légèrement sur un an, comme les prix du tabac.

À l'inverse, les prix des produits manufacturés baisseraient plus vite qu'en février et ceux de l'alimentation décèleraient légèrement sur un an. (INSEE)

+0,6%

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,9 % en mars, après +0,6 % en février. Cette hausse des prix s'expliquerait par la forte hausse des prix de l'énergie, tirés par les prix des produits pétroliers (gazole, essence et combustibles liquides). Les prix de l'alimentation augmenteraient légèrement sur un mois, comme ceux du tabac. Les prix des produits manufacturés ralentiraient par rapport à février, comme ceux des services. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 1,9 % en mars 2026, après +1,1 % en février. Sur un mois, il augmenterait de 1,1 %, après +0,7 % le mois précédent. (INSEE)

5,1%

Le déficit public pour 2025 s'établit à 152,5 Md€, soit 5,1 % du produit intérieur brut (PIB), après 5,8 % en 2024 et 5,4 % en 2023. Les recettes accélèrent en 2025 : elles sont en hausse de 3,9 %, après +3,2 % en 2024. Le taux de prélèvements obligatoires augmente et s'établit à 43,6 % du PIB, après 42,8 % en 2024. Les dépenses ralentissent : elles augmentent en euros courants de 2,5 %, après +4,0 % en 2024. Rapportées au PIB, les dépenses augmentent et s'établissent à 57,2 %, après 57,0 % en 2024 et 56,8 % en 2023. La dette des administrations publiques au sens de Maastricht atteint 115,6 % du PIB fin 2025, après 112,6 % fin 2024. (INSEE)

La Bourse

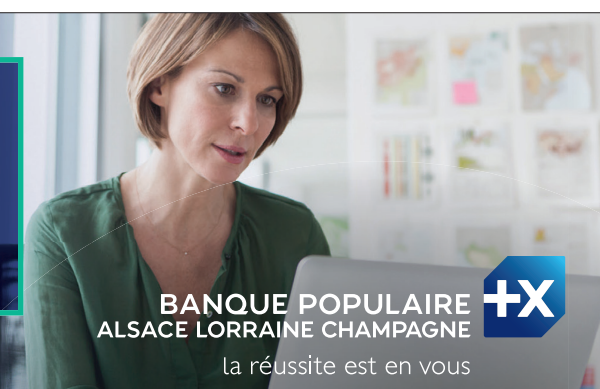
E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



COTATIONS AU 1^{ER}/04/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 816,94	- 1,92%
SBF 120	5 918,92	- 1,96%
Nikkei	51 063,72	- 7,56%
Dow Jones	46 341,51	- 1,39%
Eurostoxx 50	5 569,73	- 2,91%

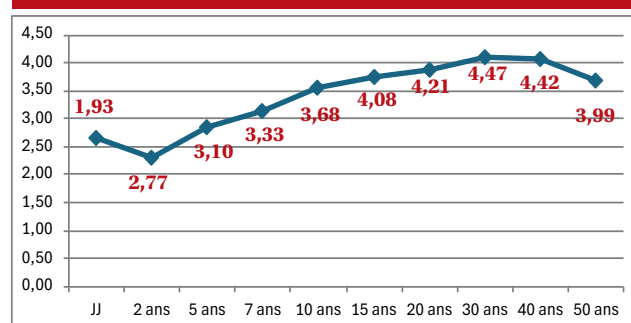
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1617	+ 1,26%
Livre Sterling	0,8722	+ 0,94%
Yen	184,20	+ 0,90%
Dollar/Yen	158,60	- 0,31%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,854	+ 0,071
Euribor 10 ans	3,030	+ 0,043

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,929	- 0,004
Euribor 1 mois	1,902	- 0,038
Euribor 3 mois	2,075	- 0,046
Euribor 6 mois	2,488	+ 0,179
Euribor 12 mois	2,845	+ 0,317

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,769	+ 0,152
BTAN 5 ans	3,103	+ 0,064
OAT 7 ans (TEC 10)	3,329	+ 0,048
OAT 10 ans	3,682	+ 0,026
OAT 30 ans	4,472	- 0,020
OAT 50 ans	3,988	- 0,135

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)

ARCELORMITTAL	43,84	+ 0,12
BNP PARIBAS	80,99	+ 0,00
CARREFOUR	15,91	+ 0,12
CRÉDIT AGRICOLE	15,93	- 0,09
EXEL INDUSTRIES	33,60	- 0,15
L.V.M.H.	463,10	- 0,28
LAURENT-PERRIER	82,60	- 0,07
MICHELIN	29,19	- 0,08
NEXANS	114,90	- 0,09
KERING	256,60	- 0,15
HAULOTTE-GROUP	2,14	- 0,04
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	36,78	+ 0,00
RENAULT	29,02	- 0,18
SAINT-GOBAIN	70,06	- 0,19
SANOFI-AVENTIS	82,72	+ 0,00
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	61,76	- 0,10
VALLOUREC	21,75	+ 0,39
VEOLIA	32,66	+ 0,10
VINCI	128,35	+ 0,07
VANKEN-POMMERY	10,25	- 0,10

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,54	3,70	1,93
2 ans	1,36	3,80	2,60
5 ans	1,74	3,95	2,71
10 ans	2,31	4,31	2,99
30 ans	3,62	4,90	3,46

" Malgré l'incertitude géopolitique, nous devons continuer à agir "

La Banque de France recense dans son Rapport annuel les actions mises en œuvre au cours de l'année pour remplir ses trois missions fondamentales : stratégie monétaire, stabilité financière, services à l'économie et à la société.

Quelle est la situation de l'économie française, et en particulier de l'inflation ?

En 2025, la France et l'Europe ont confirmé une victoire essentielle : l'inflation est revenue à 1,9 % en zone euro, et à 1,1 % en France en février 2026. Ce résultat est l'aboutissement d'un chemin considérable, depuis le choc déflationniste de la Covid, qui a profondément perturbé l'activité, puis la guerre en Ukraine, qui a provoqué une vague inflationniste que la politique monétaire a permis d'endiguer. Avec le reflux durable de l'inflation, la politique monétaire a rempli sa mission de stabilité des prix, et elle va continuer à le faire face au défi du dernier choc pétrolier.

Quels sont les autres défis auxquels nous faisons face ?

Nous devons à la fois maîtriser notre dette et rendre l'économie française et européenne durablement plus dynamique. Notre croissance potentielle a presque été divisée par deux en une génération, passant de 2 % en 2000 à 1,1 % aujourd'hui en France, alors qu'elle atteint 2,2 % aux États-Unis. Les solutions sont connues et détaillées dans les rapports Draghi et Letta : il faut intégrer davantage le marché unique, investir mieux en orientant l'épargne vers les fonds propres, et innover plus vite en simplifiant. En France, nous savons aussi qu'il faut diminuer la dette publique qui crée un étouffement budgétaire - avec 70 milliards d'intérêts supplémentaires chaque année au bout de dix ans - et un étouffement économique à travers le surcoût de financement.

Quel doit être le rôle de la politique monétaire ? Est-ce que les taux d'intérêt sont au bon niveau ?

Le « choc Iran », c'est à la fois un peu plus d'inflation et un peu moins de croissance. Nous agissons avec pragmatisme, guidés par les données et les prévisions. Mais il faut aussi dissiper une idée fautive : notre politique monétaire reste plus accommodante que celle de la Fed ; avec des taux significativement inférieurs, et un portefeuille de titres publics plus important.

Vous avez parlé de simplification. Comment doit-elle se traduire dans le domaine de la stabilité financière ?

Simplifier, c'est d'abord créer les conditions pour innover davantage : alléger ce qui peut l'être, sans tomber dans une dérégulation dangereuse à l'américaine. Les rapports de la BCE et du Mécanisme de surveillance unique en décembre dernier proposent de premières pistes concrètes : une réglementation plus simple et une supervision centrée sur les risques. Ce sont des points d'appui, que nous devons utiliser et pousser collectivement.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

La Région Grand Est confirme en 2025 la bonne gestion de ses finances

Finances. Edité en janvier 2026, le rapport sur les budgets primitifs 2025 des Régions de la Direction Générale des Collectivités locales confirme la bonne gestion des finances régionales : le Grand Est dépense beaucoup mais dépense bien, s'endette mais avec précaution et maintient le taux d'investissement le plus élevé des Régions métropolitaines.



Le Grand Est, sixième région pour sa population, occupe la 1^{ère} place des dépenses totales par habitant.

705 euros par habitant, les dépenses réelles totales de la Région Grand Est pour l'année 2025, en fonctionnement comme en investissement, sont les plus élevées de France métropolitaine, hors Corse, et dépassent la moyenne de plus de 30%. Ces dépenses sont en baisse de près de 10%, un recul sur une année constatées dans huit autres Régions de l'Hexagone. Les dépenses de fonctionnement sont, elles, en baisse de 6%. Tout en maintenant le taux le plus élevé des

douze Régions considérées (43% du total des dépenses), le Grand Est accuse, comme dix autres Régions, une baisse de 14% de ses investissements. En bref, le Grand Est, sixième région pour sa population, occupe la 1^{ère} place des dépenses totales par habitant, la 3^e pour les dépenses de fonctionnement, derrière la Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France, et la 1^{ère} pour les dépenses d'investissement, six points au-dessus de la moyenne des douze Régions.

Parmi les dépenses de fonctionne-

ment, celles concernant les charges de personnel s'élèvent à 64 euros par habitant, elles sont parmi les moins conséquentes de la Métropole dans laquelle six Régions dépensent plus, et s'inscrivent dans la moyenne.

En 2025, avec près de -1%, le Grand Est affiche la seule baisse des douze Régions. Sur ce chapitre, l'évolution moyenne nationale est de +2,2%, conséquence des fortes hausses enregistrées dans les Régions Normandie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La part des dépenses de personnel du

Grand Est est à deux points sous la moyenne.

L'UN DES BUDGETS QUI PROFITE LE MIEUX AUX TERRITOIRES DE LA RÉGION

L'autre volet du fonctionnement concerne les dépenses d'interventions. Il s'agit d'aides directes principalement sous la forme de subventions aux autres collectivités, départements, communes et intercommunalités. Les dépenses du grand Est en faveur de ses territoires sont proportionnellement les plus élevées des douze Régions (242 euros par habitant pour une moyenne de 177 euros).

Sur ce chapitre, la part des dépenses d'intervention sur les dépenses totales de fonctionnement est de 60%. Elle inscrit le Grand Est à la 2^e place derrière les Pays de la Loire. Economie exige, la Région baisse à présent ce type de dépenses de 0,3% et rejoint la tendance observée chez cinq autres Régions. C'est dans cette tendance que figure notamment au budget 2026 l'arrêt, par exemple, l'arrêt des subventions à l'aéroport de Vatry.

En matière d'investissement, les deux leviers des Régions sont l'épargne et l'emprunt. Pour le Grand Est, les produits de l'emprunt en 2025 monopolisent 102 euros par habitant. L'emprunt est au-dessus de la moyenne nationale et seules quatre Régions ont emprunté plus l'année dernière. En termes d'évolution sur un an, quand la moyenne

baisse de 5%, le produit régional gonfle de 7%. La conséquence directe est l'augmentation de la dette : + 1,7%. Cette dernière est cependant plus mesurée que celle du niveau métropolitain (+6,5%).

LE MAINTIEN D'UNE BONNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Le Grand Est occupe la 3^e place des Régions ayant le plus emprunté en 2025, il est aussi la 5^e Région la plus endettée. Cependant, le délai de désendettement, mesurant le temps nécessaire pour rembourser la dette si la Région y consacrait la totalité de son épargne brute, est de 6,2 ans pour le Grand Est. Seules l'Auvergne-Rhône-Alpes (3,4) et la Normandie (5,3) font mieux.

Le second levier de l'investissement est l'épargne nette, un indicateur qui souligne l'état de santé des collectivités. L'épargne nette est le produit de l'épargne brute (épargne de gestion moins les charges financières) diminuée du remboursement de la dette. En 2025, cette épargne nette par habitant est de 39 euros pour le Grand Est, contre 31 euros en moyenne métropolitaine. Le Grand Est dispose de la 4^e épargne nette par habitant, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Normandie, et l'Occitanie.

GÉRARD DELENCLOS

Source : Rapport de la DGCL sur les budgets primitifs 2025 des régions.

Aisne

Les commerçants innovants récompensés lors des Trophées du commerce

Le chantier de la future usine de laine de roche Rockwool a Les commerces de proximité de l'Aisne étaient à l'honneur ce 23 mars à la CCI 02 à l'occasion des Trophées du commerce, un concours national valorisant les initiatives locales. Dans un contexte économique marqué par les crises successives et l'évolution des habitudes de consommation, ces professionnels ont été distingués pour leur capacité à innover et à dynamiser les centres-villes. Plusieurs prix ont été remis. À Guise, la boutique Les Copains d'Thiérache a été récompensée pour son engagement en faveur des circuits courts et du développement durable. À Saint-Quentin, le coffee shop L'Artisan et

l'enseigne Comptoir Déco ont été distingués pour la qualité de l'expérience client et leur sens de l'innovation. À Laon et Soissons, Distri Club Médical a été salué pour ses initiatives à destination des aidants. D'autres commerces ont également été primés, notamment à Homblières, Sissonne et Soissons, mettant en avant des projets mêlant artisanat, digital et proximité. L'association des Boutiques de Saint-Quentin a, elle aussi, été récompensée. Plusieurs lauréats représenteront désormais l'Aisne lors de la finale régionale des Hauts-de-France à Lille.

Soissonnais : les travaux de l'usine Rockwool lancés

Le chantier de la future usine de laine de roche Rockwool a débuté début mars sur un terrain de 40 hectares à Ploisy-Courmelles, à l'entrée de la zone industrielle. Les premières opérations concernent le terrassement, la préparation de la plateforme industrielle et l'installation des réseaux. Le

projet prévoit une construction des bâtiments au second semestre 2026, une installation des équipements en 2027 et un démarrage de la production en 2028. Mais le calendrier reste fragile : le permis de construire délivré en juillet 2025 fait l'objet de recours, susceptibles de retarder l'avancée du projet.

Saint-Quentin : le magasin 4Murs va fermer

Coup dur pour l'économie locale. Le magasin 4Murs de Saint-Quentin, installé depuis 36 ans dans la zone Auchan Fayet, fermera le 9 mai. Une liquidation totale débutera le 11 avril. Quatre salariés sont concernés. Dans l'Aisne, le point de vente de Soissons est aussi touché. À l'échelle nationale, l'enseigne supprime 350 postes sur 400 et ferme ses 80 magasins. Fragilisé par la chute du marché du papier peint, la crise du logement et l'inflation, 4Murs va se recentrer sur la vente en ligne, avec un chiffre d'affaires visé de 12 millions d'euros en 2030, contre 80 millions en 2025.

Opinions

Par **La Gouvernance et la Direction d'ALMEA**

Crise de l'apprentissage : Alméa Formations dans la tourmente

ALMÉA est un établissement un acteur majeur de l'apprentissage en Grand Est avec 350 salariés et un budget de fonctionnement de plus de 30 M€.

Chaque année, nous formons près de 5 000 stagiaires et apprentis à travers plus de 100 formations. L'apprentissage, longtemps présenté comme un levier majeur d'insertion et d'égalité des chances, traverse une crise profonde. L'absence durable de stratégie publique, la succession de mesures correctives prises dans l'urgence et les réductions budgétaires successives fragilisent un dispositif qui a pourtant démontré son efficacité économique et sociale.

La grande majorité des institutions agissant dans le secteur de la formation sont aujourd'hui en difficulté. ALMEA n'y déroge pas.

Si rien n'est fait, notre territoire connaîtra une contraction historique d'une voie d'excellence plébiscitée par les jeunes, les familles et les entreprises.

Cette contraction est un risque majeur pour le fonctionnement de nos CFA et remet en question très clairement la qualité des formations dispensées, voire notre existence. Déjà les fermetures de certaines sections sont envisagées aujourd'hui.

Les conséquences, outre financières, font

qu'il nous faut changer nos habitudes de fonctionnement. Gérer nos ressources et donc nous remettre en question.

C'est dans ces circonstances que le Conseil d'Administration d'ALMEA s'est réuni ce lundi 30 mars de façon à envisager toutes les mesures visant à la sauvegarde de notre association.

Considérant que la situation actuelle rend nécessaire la mise en œuvre rapide d'un projet d'ensemble visant à assurer la survie de l'Association et la pérennité de ses activités. Un plan d'orientation stratégique consistant à mettre en œuvre un projet de réorganisation d'ALMEA, susceptible d'avoir des conséquences sur l'organisation, l'emploi, les conditions de travail et certains engagements sociaux a été proposé.

Ce projet de réorganisation s'inscrit dans une logique de redressement durable, d'optimisation du fonctionnement interne, d'adaptation de la structure des coûts et la sécurisation du modèle économique.

Ce plan prévoit un ajustement de la structure à la réalité économique par :

- L'arrêt de filières et sites annexes non rentables.
- Le regroupement de sites.
- La cession ou l'arrêt de l'activité de l'un de nos centres de formation.
- L'externalisation des activités qui ne

relèvent pas de notre cœur de métier.

C'est une évolution de notre modèle de service des jeunes et des territoires avec pour objectif de maintenir un maximum des emplois de la structure et continuer à donner à ces jeunes des perspectives de formation visant à les intégrer au mieux dans le milieu professionnel.

Il s'agit d'une étape incontournable pour remettre l'association dans une situation pérenne et maintenir à flot nos filières d'exception et ainsi maintenir des métiers que l'IA ne remplacera pas.

Nous devons continuer à contribuer au maintien à flot d'une économie locale alimentée par une jeunesse qui est l'avenir de notre région.

Nos objectifs :

- Moderniser des formations sur les filières existantes en adéquation avec les besoins du marché
- Développer des filières d'avenir
- Diversifier l'offre ALMEA visant à sortir du « tout subventionné »
- Moderniser nos pratiques administratives

Nous sommes confiants dans le fait qu'ALMEA qui fête cette année ses 50 ans, sera toujours présente pour les 50 ans à venir.



Double discours

La flambée des carburants déclenchée par la guerre en Iran n'en finit pas d'impacter les Français. Si elle concerne également nos voisins européens, force est de constater que l'impact sur le pouvoir d'achat dans notre pays est encore une fois supérieur à celui enregistré dans les pays frontaliers, exception faite des Pays-Bas et de l'Allemagne. L'Espagne, par exemple, parvient à proposer des tarifs inférieurs de presque 40 centimes du litre à ceux des pompes hexagonales.

Le gouvernement français avance l'absence de marges de manœuvre pour justifier sa décision de ne pas intervenir sur les montants de taxes, arguant au passage que les hausses de prix ne lui bénéficiaient pas, puisqu'elles étaient souvent synonymes de baisse de consommation – et donc de ressources. Soit. Sauf que, dans le même temps, le Premier ministre propose une solution miracle aux Français : l'électrification. Avec un argument choc : utiliser les « surplus » fiscaux pour financer cette proposition. Et c'est bien là que le bât blesse. Difficile de faire entendre aux particuliers, aux routiers ou aux agriculteurs que l'Etat ne s'enrichit pas sur les hausses de prix quand on évoque dans la foulée l'existence de « surplus de recettes fiscales » sur les carburants. Dans un contexte socialement inflammable, de pouvoir d'achat extrêmement tendu, et où vient s'ajouter la barre symbolique des 2 euros par litre de gazole a été franchie, le Gouvernement serait bien inspiré de retenir la leçon pas si lointaine des gilets jaunes, avant de se mettre à dos par des déclarations aussi maladroites que déconnectées, celles et ceux qui ont impérativement besoin d'utiliser leur véhicule pour travailler et continuer à remplir les caisses de l'Etat.

BENJAMIN BUSSON

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

PÉNURIES D'ESSENCE ET PERTE DU SENS COMMUN



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

Social. La réforme de 2018 a porté ses fruits en modernisant l'apprentissage : aide unique, simplification des procédures, accès étendu jusqu'à 30 ans et revalorisation salariale. L'aide exceptionnelle introduite en 2020 a, en outre, donné une impulsion supplémentaire à la filière.

Réduction progressive des aides à l'apprentissage



La réforme de l'apprentissage de 2018 a été un succès (remplacement de divers dispositifs par l'Aide unique, simplification des procédures, accès jusqu'à 30 ans, augmentation de la rémunération des apprentis). La création de l'aide exceptionnelle par le

plan de relance de 2020 a encore stimulé la filière.

- Les aides financières de l'État ont ainsi représenté 24,9 milliards d'euros en 2023, bénéficiant à plus d'un million d'apprentis pour un coût moyen d'environ 26 000 euros par apprenti.

Depuis 2025, le gouvernement a amorcé une réduction des aides à l'apprentissage par souci d'économie et pour privilégier la formation des jeunes les moins qualifiés (en 2023, les deux tiers des nouveaux contrats d'apprentissage visaient un diplôme de l'enseignement

supérieur).

- En février 2025, le montant des deux aides a été réduit de 6 000 euros à 5 000 euros (à 2 000 euros pour les entreprises d'au moins 250 salariés).

- En mars 2025, l'exonération de cotisations salariales des apprentis a été réduite, de 79 % à 50 % de la rémunération, et l'exonération de CSG et de CRDS a été supprimée.

- Depuis novembre 2025, le montant des aides est proratisé au nombre de jours effectués au cours des premier et dernier mois du contrat (comptés auparavant pour un mois entier).

- L'aide au permis de conduire de 500 euros est supprimée à compter de 2026.

- Enfin, après avoir été suspendue, l'aide exceptionnelle est désormais réduite pour les contrats préparant à un diplôme supérieur au Bac.

Social. L'aide exceptionnelle à l'apprentissage s'applique aux contrats visant la préparation d'un diplôme ou d'un titre professionnel jusqu'au niveau 7 (Bac +5).

Aide exceptionnelle à l'apprentissage

L'aide exceptionnelle à l'apprentissage concerne les contrats conclus pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre professionnel jusqu'au niveau 7 (Bac + 5).

Elle se distingue de l'aide unique à l'apprentissage versée aux entreprises de moins de 250 salariés pour les contrats préparant un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou 4 (Bac, BP).

- L'aide exceptionnelle, suspendue à compter de janvier 2026, est reconduite à compter du 8 mars 2026 mais son montant est fonction du niveau de diplôme préparé.

Les contrats conclus entre le 1er janvier et le 7 mars 2026 ne peuvent pas bénéficier de l'aide exceptionnelle.

- Le montant de l'aide (5 000 euros antérieurement) est désormais fixé en fonction du niveau du diplôme préparé.

Dans les entreprises de moins de 250 salariés, le montant de l'aide est fixé à :
- 4 500 euros pour un diplôme de niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT),
- 2 000 euros pour un diplôme de niveau 6 (licence, licence professionnelle, BUT, maîtrise, etc.) ou de niveau 7 (Master



II, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur, grandes écoles).

- Pour un diplôme de niveau 3 ou 4 (CAP, BEP, Bac, BP), les entreprises de moins de 250 salariés peuvent bénéficier de l'aide unique à l'apprentissage de 5 000 euros.

Le montant de l'aide reste fixé à 6 000

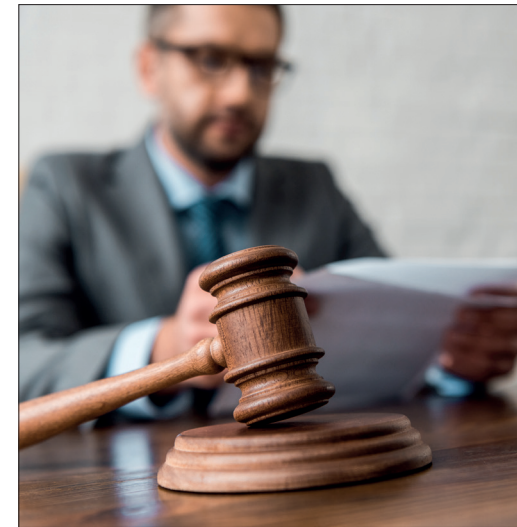
euros pour un apprenti handicapé.

- Soulignons que l'aide ne peut pas être versée pour un apprenti ayant déjà conclu un contrat d'apprentissage avec le même employeur pour la même certification professionnelle.

Décret 2026-168 du 6 mars 2026

Juridique

Contribution pour l'aide juridique



La loi de finances pour 2026 a institué une contribution pour l'aide juridique de 50 euros. Elle est due par la partie qui introduit une instance en matière civile et prud'homale devant un tribunal judiciaire ou un conseil de prud'hommes.

La contribution s'applique aux instances introduites à compter du 1er mars 2026. Elle doit être acquittée par voie électronique au moyen d'un timbre dématérialisé. A défaut, le greffe invite le justiciable à régulariser la situation dans le délai d'un mois. Faute de régularisation, le juge peut prononcer l'irrecevabilité de la demande introduite.

La contribution n'est pas due par les bénéficiaires de l'aide juridictionnelle. Des exceptions sont également prévues pour certaines procédures.

La contribution n'est ainsi pas due pour les procédures de redressement et de liquidation judiciaires, d'injonction de payer et de traitement des situations de surendettement des particuliers.

De même, la contribution n'est pas due :

- devant le juge des enfants ;
- devant le juge des tutelles ;
- devant le juge aux affaires familiales pour l'homologation de la convention entre parents sur l'exercice de l'autorité parentale, la contribution à l'entretien et à l'éducation d'un enfant ;
- devant le juge aux affaires familiales pour ordonner la protection en cas de violences au sein du couple ou par l'ex-conjoint ;
- devant la commission d'indemnisation de victimes d'infraction ;
- devant le tribunal judiciaire pour omission ou radiation des listes électorales.

Loi 2026-103 du 19 février 2026

En bref

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Retrouvez
l'intégralité de votre journal sur
matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Vente aux enchères

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU
société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN DEUX LOTS

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER

Sis à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)
19 avenue d'Arches et 2 Quai Mialaret

Le jeudi 28 mai 2026 à 10h30

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières, Site Sévigné, 12, rue Madame de Sévigné, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur d'un ensemble immobilier dont la désignation suit :

COMMUNE de CHARLEVILLE-MEZIERES (08000)

- les lots n° 1, 3, 5 à 8, 11 à 25 et 28 à 34 pris dans un ensemble immobilier sis dite commune, 19, avenue d'Arches, 2, Quai Mialaret et 8 bis, rue Bayard, cadastrés section CD 10 pour 17 ca, CD 11 pour 16 ca, CD 12 pour 17 ca, CD 13 pour 17 ca, CD 14 pour 16 ca, CD 15 pour 4 a 25 ca, CD 16 pour 2 a 74 ca, CD 20 pour 1 a 15 ca et CD 21 pour 20 ca, consistant en :

- 1^{er} LOT : PARTIE HABITATION
- lot n° 1 : une cave et les 6/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 3 : une cave et les 9/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 5 : une cave et les 21/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 11 : un appartement au 2ème étage dans le bâtiment A, d'une superficie de 85,83 m² et les 997/10.000èmes des parties communes générales, composé de deux chambres, d'un séjour, d'un bureau, d'une cuisine, d'un WC, d'une salle de bains et d'un balcon ;
 - lot n° 12 : un appartement au 2ème étage d'une superficie de 97,54 m² et les 1.012/10.000èmes des parties communes générales, composé de deux chambres, d'un salon séjour, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un WC ;
 - lot n° 13 : un appartement au 3ème étage d'une superficie de 45,52 m² et les 564/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un séjour avec coin cuisine, de deux chambres et une salle de bains avec WC ;
 - lot n° 14 : un appartement au 3ème étage d'une superficie de 58,31 m² et les 557/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle de bains avec WC et d'une chambre ;
 - lot n° 15 : un appartement au 3ème étage d'une superficie de 49,83 m² et les 541/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un séjour, d'une chambre, d'une cuisine et d'une salle de bains avec WC ;
 - lot n° 16 : une cave et les 8/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 17 : un garage et les 81/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 18 : un garage et les 76/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 19 : un garage et les 74/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 20 : un garage et les 58/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 21 : un garage et les 62/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 22 : un appartement dans le bâtiment B d'une superficie de 52 m² et les 814/10.000èmes des parties communes générales, composé d'une cuisine, d'un séjour, d'un petit débarras, d'une chambre, d'un WC, d'une salle de bains et d'un grenier ;
 - lot n° 23 : un appartement au 1er étage d'une superficie de 36,12 m² et les 624/10.000èmes des parties communes générales, composé d'une chambre, d'un séjour, d'un coin cuisine, d'un WC, d'une salle de bains et d'un grenier ;
 - lot n° 24 : un garage et les 65/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 25 : un garage et les 61/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 28 : un garage et les 59/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 29 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 30 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 31 : un emplacement de parking et les 25/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 32 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 33 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;
 - lot n° 34 : un emplacement de parking et les 20/10.000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : 63.000 € EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

- 2^{ème} LOT : PARTIE COMMERCIALE
- lot n° 6 : un local commercial dans le bâtiment A et les 1.435/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un magasin, de deux bureaux, d'un atelier, d'une salle de détente, de deux WC ;
 - lot n° 7 : un local professionnel et les 512/10.000èmes des parties communes générales, composé d'un magasin, d'une pièce à l'arrière, d'un coin lavabo et d'un WC ;
 - lot n° 8 : un local à usage de réserve dans le bâtiment A et les 23/10.000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : 27.000 € EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque :

- 6.300 € pour le 1er lot ;

- 3.000 € pour le 2ème lot.

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de :

CRÉDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.259.850.270 € inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 302 493 275 ayant son siège social 50 boulevard de Sébastopol à PARIS (75155 Paris Cedex 03), agissant poursuites et diligences des Président et Membres de son Conseil d'Administration domiciliés de droit audit siège, Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat plaçant constitué, Ayant le Cabinet DELGENES, pour avocat postulant constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secréariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHARLEVILLE-MEZIERES.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU ; Tél. : 03.26.64.79.61 ;

- au cabinet de Maître DELGENES ; Tél. : 03.24.56.23.03 ;

- au greffe du Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières ;

- pour les visites à la SELARL CDJ VERRIER, Commissaires de justice associés à Charleville-Mézières (03.24.56.48.32), M2603889

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

LAVAGE SELF AUTO

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Sylvie COINTIN-TARATUTA, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE», titulaire d'Offices Notariaux, nommé pour exercer dans l'Office Notarial situé à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, CRPCEN 51085, le 17 mars 2026, enregistré au SPFE de la Marne, le 25 Mars 2026, référence 2026 N 1033 :

Monsieur Guy Albert MAZE, demeurant à FERRE EN TARDENOIS (02130) 1 Route de Parchy,

A cédé à La Société dénommée BRION-BONNEFOND, dont le siège est à ANGLURE (51260) 3 rue des Jonquilles, identifiée au SIREN sous le numéro 994479228 et immatriculée au Registre du Commerce

Un fonds de commerce de STATION DE LAVAGE sise et exploitée à DORMANS (51700) 3 Rue des Gravières, ZI Les Varennes, connu sous le nom commercial LAVAGE SELF AUTO, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de REIMS, sous le numéro 337876882.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), s'appliquant à : aux éléments incorporels pour trente et un mille huit cent cinquante euros (31 850,00 EUR), et au matériel pour vingt-huit mille cent cinquante euros (28 150,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2604039



**AGN AVOCATS
REIMS - CHALONS**
2-4 rue Grande Etape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
21 cours Anatole France
51100 REIMS

Emre AKDOGU / NEW'DELICES

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP du 19/02/2026 enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la Marne le 18/03/2026. Dossier : 2026 00012346, référence : 5104P04 2026 A 00808

Qualité du vendeur
Emre AKDOGU (E), né le 10/12/1997 à EPERNAY (51), de nationalité Française,

Demeurant 37 allée César Franck à EPERNAY (51200)

a cédé à
Qualité de l'acheteur
La société NEW'DELICES, SAS au capital de 1.000 € dont le siège social est fixé 9 rue Jean Moulin - MAGENTA (51530), immatriculé au R.C.S. de REIMS sous le numéro 994 287 290.

Un fonds de commerce de restauration rapide, sis et exploité 9 rue Jean Moulin - MAGENTA (51530) au prix de 30.000 €. Entrée en jouissance au 19/02/2026.

Les oppositions seront reçues dans les délais de 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse du fonds de commerce pour la validité et chez AGN AVOCATS REIMS-CHALONS, Maître Nilufer TUNC, Avocate au barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, domiciliée 21 cours Anatole France - 51100 REIMS, Tél. : 03.26.66.25.43, nilufer.tunc@agn-avocats.fr, pour la correspondance.

Pour avis.

M2604071

CONSTITUTION

DE SOCIETE



ALMAVA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/03/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALMAVA

Objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport ou autrement, d'actions, de parts sociales ou autres titres de société, quelle qu'en soit sa forme juridique ; la cession de ces participations ; - la gestion de ces titres ; - la réalisation de toutes prestations de services au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directement ou indirectement ; - l'administration et la direction le cas échéant de toutes filiales, sous-filiales ou participations ; - l'acquisition et/ou la construction de locaux à usage professionnel, commercial ou d'habitation ; - la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers ; - la cession desdits biens et/ou droits immobiliers ; - la souscription d'emprunts en vue de permettre les acquisitions ainsi que la réalisation de tous travaux d'amélioration ou d'aménagement ; - toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède ou participer d'une activité de holding, dont la délivrance de prestations de service au profit de la ou des filiales de la Société.

Siège social : 141 avenue de Laon, 51100 REIMS

Capital : 520 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M^{me} POUDRAS Aline 35 rue Fin des Oliviers 51100 REIMS

Directeur général : M. DETREZ Maxime 35 rue Fin des Oliviers 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

M2603804

DS LA BOURSE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 23/03/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DS LA BOURSE

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle.

Siège social : 73 rue grande Etape, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Président : M. SAUVAGE DAVID 73 rue Grande Etape 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de Paris.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés

M2603506



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

LEMA AGRI

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 9 rue des Tilleuls
51260 GRANGES-SUR-AUBE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRANGES-SUR-AUBE (51260) du 24 mars 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : LEMA AGRI.

Siège : 9 rue des Tilleuls - 51260 GRANGES-SUR-AUBE.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 €.

Objet :

- L'achat-vente d'engins agricoles et forestiers, neufs ou d'occasion et de tous marques,

- L'achat-vente et le conditionnement de céréales destinées à l'alimentation des animaux de la ferme (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, volailles).

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Kévin ANDRADE, demeurant 6 rue du Carouge à GRANGES-SUR-AUBE (51260).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2603845

MA SECOND LIFE

Par acte SSP du 25/03/2026, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MA SECOND LIFE.

OBJET SOCIAL : Achat et revente d'articles de seconde main : vêtements, petits objets de décorations, culturels (livres, vinyles, jeux). Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

SIÈGE SOCIAL : 8 allée Antoinette - 51400 MOURMELON LE GRAND.

CAPITAL : 500 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M^{me} BRUNEAUX ESTELLE, demeurant 8 allée Antoinette - 51400 MOURMELON LE GRAND.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Chaque action donne droit à une voix.

CLAUDE D'AGRÈMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2603927

ARFA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/03/2026, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ARFA

Objet social : Toutes opérations immobilières, mobilières ou financières à condition toutefois, d'en respecter le caractère civile

Siège social : 18 boulevard des Bouches du Rhône, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 98 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. RAHMAN Azizur 5 rue Michel Laval 51100 REIMS

Clause d'agrément : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre associés, doit être autorisée par une décision des associés statuant à la majorité des 3/4

M2603861

LAVAURE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/03/2026, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LAVAURE

Objet social : SCI au capital de 1 000 euros Siège social : 14 Grande Rue 51150 AY CHAMPAGNE

Siège social : 14 Grande Rue, 51150 AY CHAMPAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. LAVAURE Alexis 14 Grande Rue, BISSEUIL 51150 AY CHAMPAGNE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

M2603875

CRÉA'BOIS Menuiserie-Agencement

FORME : SASU.

DÉNOMINATION : CRÉA'BOIS Menuiserie-Agencement.

SIÈGE : 41bis Rue De Saint Etienne - 51110 BOUTL SUR SUIPPE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS.

CAPITAL : mille Euros (1.000,00 €).

OBJET : - Tous travaux de menuiserie générale intérieure et extérieure, incluant la pose de fermetures, de boiseries, de structures en bois ou en matériaux dérivés, notamment d'escaliers en bois ou métal, - L'agencement intérieur de tous espaces de vie ou professionnels, incluant la pose de cuisines, dressings, escaliers, meubles et aménagements divers, - La pose de plafonds suspendus, de faux plafonds, de cloisons sèches et tous travaux d'isolation thermique et acoustique, - Tous travaux d'ébénisterie, - La fabrication, fourniture et pose d'ouvrages en bois et matériaux dérivés, et notamment d'escaliers, - La vente de mobiliers en bois, métal et matières dérivées, - Fourniture et pose de verrières intérieures, structures décoratives et éléments verriers liés à l'agencement intérieur, - Tous travaux de rénovation intérieure et de second œuvre du bâtiment, incluant la petite maçonnerie, les revêtements de sols et de murs.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENT : Monsieur Jérôme Laurent demeurant 41bis Rue De Saint Etienne - 51110 BOUTL SUR SUIPPE. M2602857



AVOCATS ASSOCIES

M3C HOLDING

Aux termes d'un ASSP en date du 27/03/2026, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : M3C HOLDING.

Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres.

Siège social : 14 Grande Rue - 51140 PROUILLY.

Capital : 200.000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Président : M^{me} AOULADZIAN Manon.

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions légales et statutaires.

La Présidente.

M2604001



AVOCATS ASSOCIES

JC

Aux termes d'un ASSP en date du 27/03/2026, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JC.

Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres.

Siège social : 2A rue Marius Lanet - 51140 JONCHERY SUR VESLE.

Capital : 200.000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Président : M. COMPAS Jean-Charles.

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions légales et statutaires

Le Président.

M2604002

LS ET FILS

Par acte SSP du 16/03/2026, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LS ET FILS.

OBJET SOCIAL :

- l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

SIÈGE SOCIAL : 71 RUE JEAN JAURES 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 500 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. SAKHO BOUBACAR, demeurant 6 RUE JACQUES MONODZ 51430 TINQUEUX.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés uniquement.

Immatriculation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2604004



Etude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI CAPDOPALE

Suivant acte reçu par Me Patricia BOUCTON-JOLY, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 27/03/2025, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CAPDOPALE.

Forme : société civile immobilière.

Capital social : 110.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

Siège social : REIMS (51100), 156 rue du Barbâtre.

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans.

Gérants nommés pour une durée illimitée : Raphaël et Céline SANDRAS, demeurant à REIMS (51100), 156 rue du Barbâtre.

Parts sociales : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.

M2604040

RAMONAGE MATTLIN NEMBRINI

Suite à l'annonce n°M2603886 parue le 27 mars 2026, il convenait de lire :

« Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE », au lieu de « immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS ».

Pour avis : La Gérance.

M2603997

JUST SHIP IT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 35 rue Desprez 51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 27 mars 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JUST SHIP IT

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 35 RUE DESPREZ - 51100 REIMS,

Objet social :

- le conseil et développement de solution logiciel notamment dans le secteur informatique,

- l'activité d'apporteur d'affaires ;

- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

ALPOTT

Société par actions simplifiée à capital variable au capital souscrit de 1.000 Euros
Siège social :
12 Résidence Champ Margot
51300 MAROLLES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MAROLLES du 23 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à capital variable
Dénomination : ALPOTT
Siège : 12 Résidence Champ Margot, 51300 MAROLLES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital souscrit : 1.000 €
Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit : 300 euros
Objet : - La prise de participations, minoritaires ou majoritaires, dans toutes sociétés, entreprises et tous groupements, notamment commerciaux ;

- La détention, la gestion et la cession de ces participations ;
- La perception de dividendes et la gestion de trésorerie du groupe ;
- La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales, notamment par la définition de leurs orientations stratégiques, financières, commerciales et organisationnelles ;
- L'animation effective de ses filiales, incluant la coordination de leurs activités ;

- La fourniture au profit de ses filiales ou participations, de prestations de services administratifs, financiers, juridiques, comptables, commerciaux, informatiques ou de direction, nécessaires à leur gestion et à leur développement ;
- La centralisation de la trésorerie du groupe ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur POTTIER Alexandre, demeurant 12 Résidence Champ Margot, 51300 MAROLLES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2604073

SCI KORN-MUSE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 mars 2026, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : KORN-MUSE.

Le siège social est fixé à : EPERNAY (51200), 16 rue Jean Moulin.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE € (1.000,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont M^{me} Caroline CACHET et M. Kevin BERRIOT.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2604036

CHICO BATTERIE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 6 Rue Coquillière
51490 SAINT-MARTIN-L'HEUREUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 19 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CHICO BATTERIE

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée,
Siège social : 6 Rue Coquillière - 51490 SAINT-MARTIN-L'HEUREUX,
Objet social : le stockage et le négoce d'accumulateurs et de tout matériel électrique ainsi que de toutes pièces destinées notamment à l'automobile.

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 2 000 euros,
Gérance : Monsieur Jean-Christophe JAILL, 6 Rue Coquillière - 51490 SAINT-MARTIN-L'HEUREUX,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2604049

Octav

Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SCI MONTECRISTO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de la Fontaine Corbillon
51700 CHATILLON SUR MARNE
R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 31/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI MONTECRISTO.

Siège social : 1 rue de la Fontaine Corbillon - 51700 CHATILLON SUR MARNE.

Objet social : l'acquisition, la cession, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Gérance : M. Matthieu COFFINET demeurant 39 rue William muir Russel - 51170 COURVILLE et M. Antoine FOURREAUX demeurant 4 rue Émile Lescuyer - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2604135



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

BONCHAUD

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/03/2026, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BONCHAUD

Objet social : La fabrication et la vente de biscuits, gâteaux, produits secs de conservation, destinés à être consommés sur place ou emportés ; En accessoire, la vente de boissons non alcoolisées ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : 8 rue de l'Eglise, 51130 VAL DES MARAIS
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Co-gérance : M. BONCHAUD Adrien 8 rue de l'Eglise 51130 VAL DES MARAIS et M^{me} DAGNÉE Célia 8 rue de l'Eglise 51130 VAL DES MARAIS
M2604128



SARL dénommée « AUREA CAPITAL »

Constitution

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 27 mars 2026, a été constituée une société à responsabilité limitée dénommée «AUREA CAPITAL»,
SIÈGE SOCIAL : CORMONTREUIL (51350), 6 Bis rue Paul Doumer.
CAPITAL : cent euros (100,00 €) divisé en 100 parts sociales d'un euro (1,00 €) chacune.

OBJET SOCIAL : La prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique ou l'objet de ces entreprises, par tout moyen, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, ou autrement ; la gestion de ces participations.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANCE : Monsieur Antoine Jean Pierre CALLETON, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 6 Bis rue Paul Doumer.

Madame Clémentine Marine Gisèle ANSQUER, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 6 Bis rue Paul Doumer.

Pour avis : Maître Romain SHALGIAN.

M2604172



SJM PROJECTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé du 30/03/2026 il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SJM PROJECTION.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue de la Tuilerie - 51170 AOUAGNY.

OBJET : La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger toutes opérations se rapportant à :

- La prise de participations, la détention, la gestion de participations dans toutes entités juridiques, par tout moyen et quelle que forme que ce soit et quelle que soit l'activité de ces entités ou toute opération assimilée portant sur un fonds de commerce, artisanat ou libéral ;

- La propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport, de crédit-bail ou autrement ;

- L'aliénation de ses immeubles ou droits immobiliers, notamment au moyen de vente, d'échange, d'apport en société ou autrement ;

En général, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à ladite activité ou pouvant en faciliter l'exploitation ou le développement.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.500 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Julien MERCIER, né le 27 janvier 1976 à VILLERS-SEMEUSE (Ardennes), de nationalité française, demeurant 5 rue de la Tuilerie - 51170 AOUAGNY.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2604129



SCI LEZARD

Constitution

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 30 mars 2026, a été constituée la société civile dénommée «LEZARD», siège social : REIMS (51100), 5 rue Hubert Latham.
CAPITAL SOCIAL : cent quarante mille euros (140.000,00 €), divisé en 1.000 parts sociales de cent quarante euros (140,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.000.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties telles qu'une garantie réelle sur ces mêmes biens et droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'unanimité des associés.

GÉRANT : Monsieur Jérôme Dorian Emmanuel SANI, auto-entrepreneur, demeurant à REIMS (51100), 5 rue Hubert Latham.
M2604141

LV2S

Par acte SSP du 01/04/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LV2S.

OBJET SOCIAL : Tous travaux de pose, fourniture et installation de revêtements de sols, notamment carrelage, parquet, sols souples, moquette, PVC, linoléum, résines et finition associées. Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

SIÈGE SOCIAL : 99 bis boulevard Emile Zola - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. LEFEVRE VIRGILE, demeurant 99 bis boulevard Emile Zola - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2604196



FCN SAINT-DIZIER

2, rue des Montants
51100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

C-VIK PRESTATIONS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 1^{er} avril 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : C-VIK PRESTATIONS.

SIÈGE : 8 bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Taille des vignes, palissage, liage, vendanges et tous travaux liés au domaine viticole.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Emin CEVIK, demeurant 29 route nationale 3 - 51800 SAINTE MENEHOULD.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Adil CEVIK, demeurant 29 route nationale 3 - 51300 SAINTE MENEHOULD.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2604191

La Crêpe Compagnie

Au sein de l'annonce M2603693 publiée le 25 mars 2026, il est nécessaire de lire aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOURMELON LE GRAND (51400) du 25 mars 2026.
M2604155



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

CAWS HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social : 7 rue Gabriel Voisin
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 26 mars 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Dénomination : CAWS HOLDING.
Siège : 7 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5.000 €.

Objet : - la prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit ;

- l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;

- la gestion de toutes sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ;

- la prestation de services à toutes sociétés ou entreprises, y compris celles dans lesquelles elle ne détient aucune participation, notamment le conseil, l'assistance administrative, financière, commerciale, stratégique ou opérationnelle ;

- l'octroi de prêts, de financements et de garanties aux sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ;

et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur ses actifs.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président nommé sans limitation de durée : Monsieur Anis WAHABI, demeurant 5 rue Lantiez - 75017 PARIS.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2604074



« DOMUS AUREA »

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 27 mars 2026 a été constituée la société civile dénommée «DOMUS AUREA».
SIÈGE SOCIAL : CORMONTREUIL (51350), 6 bis rue Paul Doumer.
CAPITAL SOCIAL : Cent euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales d'un euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties telles qu'une garantie réelle sur ces mêmes biens et droits immobiliers.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.
GÉRANCE : Monsieur Antoine Jean Pierre CALLETON, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 6 Bis rue Paul Doumer. Madame Clémentine Marine Gisèle ANSQUER, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 6 Bis rue Paul Doumer.

Pour avis : Me SHALGIAN.

M2604173

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

MODIFICATION
DE STATUTS

FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

LA LINTHOISE

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
Rue de Pleurs - 51230 LINTHES
328 618 723 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 59 années la durée de la Société, soit jusqu'au 28/12/2082, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2602359



AVOCATS ASSOCIES

SOCIETE
DE PRESSURAGE
ET COURTAGE
MARGAINE
PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
Capital social 22.400 Euros
Siège social : 3 avenue de Champagne
51380 VILLERS-MARMERY
R.C.S. Reims 344 263 975

En date du 30/01/2026, le gérant a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital décidée lors de l'assemblée générale du 28/10/2025, d'une somme de 6.528 €, par rachat et annulation de parts sociales, ramenant le capital social de 22.400 € à 15.872 €.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.
Modification au R.C.S. de REIMS.
M2603750



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

EMMANI

Société civile immobilière
au capital de 8.000 Euros
Siège social : 8 rue du Glapier
51320 MONTEPREUX
840 528 863 R.C.S. REIMS

Avis de remplacement
du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juillet 2024 la société SR ONE, société à responsabilité limitée au capital de 135.000 €, ayant son siège social 8 rue du Glapier - 51320 MONTEPREUX, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Emmanuel VILLAUME.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2602703



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

VIL12

Société civile immobilière
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
75 rue Libergier - 51100 REIMS
503.775.918. RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2015, il a été constaté le décès de Madame Monique BLEROT, survenu le 30 octobre 2014.

Il est précisé que Monsieur Guy BLEROT, demeurant 75 rue Libergier, 51100 REIMS, déjà nommé en qualité de cogérant, poursuit seul les fonctions de gérance à compter du 30 octobre 2014, sans qu'il soit procédé à la nomination d'un nouveau gérant.

En conséquence, l'article «NOMINATION DES PREMIERS GERANTS» du TITRE VI des statuts a été modifié afin de supprimer le nom de Madame Monique BLEROT.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance

M2602940

CHAMPAGNE
BILLET-MILET

EARL au capital de 10.000 Euros
Siège social :
12 rue de Villers Franqueux
51220 POUILLON
RCS de REIMS n°908 964 976

Avis de modification

L'AGE du 24/02/2026 a décidé à compter du 24/10/2025 de nommer en qualité de gérant M. BILLET Guillaume, demeurant 12 rue de Villers Franqueux 51220 POUILLON en remplacement de M^{me} BILLET Véronique, gérante, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.
M2603077

BOURGOIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
25 rue Lombard
51250 SERMAIZE LES BAINS
979 928 371
RCS Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/01/2026 et du procès-verbal de la gérance en date du 13/02/2026, le capital social a été réduit d'une somme de 100 €, pour être ramené de 1.000 € à 900 € par rachat et annulation de 10 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions ANTERIEUREMENT PUBLIEES ET RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL SUIVANTES : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL - Ancienne mention : «Le capital social est fixé à mille euros (1.000 €)». NOUVELLE MENTION : «Le capital social est fixé à neuf cents euros (900 €)».

Pour avis : La gérance.
M2603551



reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

CONDORCET SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 Rue de l'Industrie
51350 CORMONTREUIL
879 584 555 RCS Reims

Par délibération du 18 mars 2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 6 Rue de l'Industrie, 51350 CORMONTREUIL au 11 Rue Condorcet et 20 Rue de Veste, dit «11 Passage Condorcet», 51100 REIMS, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.
M2603552

EXPLOITATION
AGRICOLE
A RESPONSABILITE
LIMITEE
MARECHAL

Société civile
au capital social de 243 613,53 Euros
Siège social : Chez Monsieur
et Madame Daniel MARECHAL
51800 GIZAUCOURT
400 573 820
R.C.S de Chalons En Champagne

Par décision d'AGE du 18/03/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social de l'E.A.R.L., initialement fixé au domicile de Monsieur et Madame Daniel MARECHAL - 51800 GIZAUCOURT, à l'adresse suivante : 1 rue des Furetées - 51800 GIZAUCOURT à compter du 18/03/2026.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2603571

EXPERTISE COMPTABLE
SMA

28 Avenue Wilson 62 Calais
03.21.97.30.44

INFRAMAP

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 5.000 Euros
Siège social : RESIDENCE FLANDRE
ENTREE 19
Avenue de Flandre - 59170 CROIX
848 789 723 R.C.S. Lille Metropole

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 26/02/2026, il a été décidé :

- Transfert de siège social à l'adresse « Parc des Affaires Reims-Champigny, Bâtiment C, 51370 CHAMPIGNY.»

- Modification de l'article 4 des statuts.

La société sera immatriculée au greffe de REIMS.

Le Président.

M2603587

CLOTHPARENCY

SAS au capital de 1.523,46 Euros
Siège social :
15 rue de Louvois - 51100 REIMS
840 608 178 R.C.S. de Reims

Le 20/03/2026, suivant DUA du 18/02/2026, le président a décidé d'augmenter le capital social en le portant de 1.523,46 €, à 2.151,41 €

Mention au R.C.S. de REIMS.
M2603719



AVOCATS ASSOCIES

EXPLOITATION
AGRICOLE
À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE

**CHAMPAGNE
A. MARGAINE
PERE ET FILS**
Société civile au capital de 149.500 €
Siège social : 3 avenue de Champagne
51380 VILLERS MARMERY
RCS de REIMS n°349 069 575

Avis de modification

L'AGE du 28/10/2025 a décidé à compter du 28/10/2025 de diminuer le capital social de 13 938 € par réduction de capital non motivée par les pertes en le portant de 149 500 € à 135 562 €.

Article 1 7 et 1 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2603734



**LOREM
AVOCATS**

MAITRE BENOIT
DECAMPS

SPFPL au capital de 100 Euros
16 rue Macquart
51100 REIMS
978 643 492 RCS REIMS

En date du 12/03/2026, l'associé unique a décidé et ce, à compter du 12/03/2026 :

- de modifier la dénomination sociale de la société anciennement MAITRE BENOIT DECAMPS qui devient ADELEO ;

- de modifier l'objet social :

Nouvel objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport ou autrement, d'actions, de parts sociales ou autres titres de société, quelle qu'en soit sa forme juridique et son objet ; la gestion et la cession de ces participations, - la réalisation de prestations de services de toute nature au profit de toutes personnes physiques et morales et notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directement ou indirectement, - l'administration et la direction le cas échéant de toutes filiales ou sous-filiales, - à titre accessoire, l'acquisition, la prise à bail, la cession, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de patrimoine mobilier et immobilier, à usage professionnel, commercial ou d'habitation de la société ou de sociétés filiales existantes ou à constituer, - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

- de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, et a nommé en qualité de président M. DECAMPS Benoit, demeurant 16 rue Macquart 51100 REIMS.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Transmission des actions : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement.
M2603733

SCI DU CRILLY

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Route de Vaudemange
Lieu dit «Les Terres Jaunes»
51150 AMBONNAY
442 437 570 R.C.S. Reims

Suivant décision collective des associés en date du 10 décembre 2025, il a été pris acte de la démission de Monsieur Daniel DORE, demeurant à AVENAY VAL D'OR (51160), 6 impasse des Hordons, de ses fonctions de cogérant à effet au 10 décembre 2025.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.
Pour avis.
M2603987

SCEA « SONGY »

Capital social : 196.840 Euros
Siège social :
6 rue Saint Michel
51240 MAIRY SUR MARNE
R.C.S. Châlons en Champagne
341 572 899

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2026, les associées ont décidé des points suivants :

- Retrait de Monsieur Jean-Bruno SONGY, de la gérance à compter du 6 janvier 2026 ;

- Prorogation de la durée de la société de 49 ans à compter du 26 mars 2026.

Pour avis : La gérance.
M2603988



NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

Champagne
VERGEAT-
BESNARD ET FILS

Société civile d'exploitation viticole
Capital social : 55.000 Euros
Siège social :
17 rue des Vignes
Le Mesnil Le Huttier
51700 FESTIGNY
R.C.S. Reims 401 227 657

Modification
du capital social

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mars 2026, il a été décidé :

- de réduire le capital social d'un montant de 32.850,00 €, par rachat puis annulation de 2.190 parts appartenant à l'associé M^{me} Françoise BESNARD, veuve VERGEAT, conformément aux dispositions applicables aux réductions de capital par rachat-annulation ;

- que le rachat des parts serait rémunéré par l'attribution en nature d'un bien immobilier appartenant à la société ;

- qu'à l'issue de l'opération, le capital social est fixé à 22.650,00 €.

Le capital est par suite divisé en 1.510 parts sociales d'une valeur nominale de 15,00 €.

La réduction de capital deviendra définitive à l'issue du délai d'opposition des créanciers, soit 1 mois, conformément aux textes en vigueur.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.
M2603990

REIMS
RENOVATION

SAS au capital de 15.000 Euros
Siège social :
ZAC Croix Blandin
8 rue Capitaine Georges Madon
51100 REIMS
R.C.S. Reims 840 055 248

Suivant un procès-verbal en date du 18 mars 2026, les associés nomment à compter du 19 mars 2026, en qualité de directeur général la société RNE GESTION, SARL unipersonnelle au capital social de 1.000 €, dont le siège social est situé au 10 chemin de la Chabotière - 49124 LE PLESSIS GRAMMOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 991 497 686, représentée par Monsieur Nour -édine ROUINI agissant en qualité de gérant.

En remplacement de la société RNE CONSEILS (anciennement RNE HOLDING), société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 54.093 €, dont le siège social est situé au 10 chemin de la Chabotière - 49124 LE PLESSIS GRAMMOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 879 474 658, démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2603991

SSGA

Société civile au capital de 2.000 Euros
Siège social : 7 impasse du Château
51430 BEZANNES
917 816 134 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 27/03/2026, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 7 impasse du Château, 51430 BEZANNES au 20 Bis rue des têtes de fer 51430 BEZANNES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article relatif au siège social des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de Commerce de Reims.
Pour avis La Gérance

M2604041



FCN SAINT-DIZIER
2, rue des Montants
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

RELIEF
PRESTATIONS

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
901 572 248 RCS Reims

Par décision du 01/03/2026 l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de «Import-export, commerce de gros, négoce de produits non réglementés» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président.
M2603994



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

LEISTN'HAIR
COIFFURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
27 avenue Bonaparte
51430 TINQUEUX
750 684 086 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 25 mars 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 27 avenue Bonaparte - 51430 TINQUEUX au 21 rue Guy Mocquet - 51430 TINQUEUX et ce, à compter du 31 Mars 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.
M2604005

SOCIÉTÉ
DE PROMOTION
DES CHAMPAGNES
DE VIGNERONS
(SPCV)

S.A.S. au capital de 103.000 Euros
17 avenue de Champagne
51200 EPERNAY
R.C.S. Reims n° 821 655 024

Avis de modification

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 8 mars 2026, il a été décidé de mettre fin aux missions de Monsieur David ARCHER, Directeur Général Délégué, à compter du 8 mars 2026.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention : La Présidence.
M2603934

LE MOULIN CARRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 15 rue Gambetta
51500 MAILLY CHAMPAGNE
952 886 075 RCS REIMS

Par acte sous seing privé en date du 08/12/2025, il a été constaté les modifications suivantes au sein de la société : Monsieur et Madame CARRE, ont procédé à la cession de leurs 10 000 parts sociales, soit la totalité du capital social, au profit de la SARL CARRE DE BOIS, représentée par Madame Ingrid CARRE. En conséquence les statuts ont été modifiés comme suit :

Modification de l'article 9 Capital social.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
M2604059

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CABINET



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DE LA PRAIRIE
Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 256.000 Euros
Siège social : 4 rue des Rouillies
51210 TREFOLS
497 737 148 R.C.S. Reims

En date du 26/03/2026, l'associé unique a décidé à compter du 26/03/2026 :
- de transformer la société en société civile d'exploitation agricole sans la création d'un être moral nouveau ;
- de modifier la dénomination sociale de la société en «DE LA PRAIRIE» ;
- gérance : Monsieur Cédric BARRAST demeurant 2 rue des Rouillies.
Le capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis : La gérance.

M2604079

FIDAL
AVOCATS
10 Route de l'Aviation CS 30094 • 54602 • Villers-lès-Nancy Cedex
Tél : 03 83 415 415

QUALI-FORME
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège social : 3 avenue Ampère
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
509.004.339
R.C.S. Châlons-en-Champagne

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 25 mars 2026, il résulte les modifications suivantes avec effet à la même date :
Anciennes mentions
- Président : Conrad CORNEILLE domicilié 58 rue René Cassin - 51350 CORMONTREUIL ;
- Directeur Général : Christophe MORVAIS domicilié 1 rue de la République - 51360 BEAUMONT-SUR-VESLE.
Nouvelles mentions
- Président : NEW GO I, SAS au capital de 18.377.428,50 €, siège social 430 rue Marie Marvingt - 54200 TOUL, immatriculée au R.C.S. de NANCY sous le n° 983.487.877 ;
- Directeur Général : néant.
Pour avis.

M2604066

AL'RISTO
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social : 6 rue des Joncs
51200 EPERNAY
825 161 169 RCS REIMS

Rectificatif à l'annonce parue dans Matot-Braine.fr, référence M2601614, le 5 février 2026, concernant la société AL'RISTO, Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le n° 825 161 169, dont le siège est sis à EPERNAY (51200), 6 rue des Joncs, lire «La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS» en lieu et place de «Le dépôt légal sera effectué au RCS de REIMS et de CHALONS EN CHAMPAGNE».

M2604092

FIDUEST
PARTENAIRES CONSEIL

PROFIMARKET
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
3 rue Maurice Hollande
51100 REIMS
992 869 628 R.C.S. Reims

Aux termes des procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2026 et du président du 23 mars 2026, le capital social a été augmenté de 2.000 € pour être porté à 4.000 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 2.000 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 4.000 €.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2604069

bac boileau
avocats conseils

SOFINGOU
Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 Euros
Siège social :
Zone artisanale - 51390 GUEUX
498 664 689 RCS REIMS

Par décisions de l'AGOA en date du 30/03/2026, il a été pris acte de la fin du mandat de la SARL COMPTAVEC, représentée par Monsieur Paul-Emmanuel JEULIN, commissaire aux comptes, et il a été décidé de son renouvellement pour une nouvelle période de trois exercices, commençant par le contrôle des comptes clos au 30/09/2025 et expirant à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2027.
Mention sera faite au RCS REIMS.
Pour avis.

M2604076

NAS'PRO
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 12 Quartier Momont la Vigne Forges Saint-Bernard
10310 VILLE SOUS LA FERTE
938 071 479 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 16/03/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 12 Quartier Momont la Vigne Forges Saint-Bernard 10310 VILLE SOUS LA FERTE au 2 rue Gallieni 51450 BETHENY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 938 071 479 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de REIMS.
Président : Antony NASRI demeurant 2 rue Gallieni 51450 BETHENY.
Pour avis : Le Président

M2604078

bac boileau
avocats conseils

SOCIETE DE PREFABRICATION CHAMPAGNE ARDENNE SOPRECA
Société par Actions Simplifiée au capital de 190.000 Euros
Siège social :
32 Bd du Val de Vesle - 51100 REIMS
407 935 394 RCS Reims

Par décision de l'associée unique en date du 30/03/2026, il a été pris acte de la fin du mandat de la société COMPTAVEC, commissaire aux comptes titulaire, et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis.

M2604084

EARL « RONEZ-BOURGOGNE »
Capital social : 208.500 Euros
Siège social :
24 rue des Charretiers
51600 SOMME SUIPPE
R.C.S. Châlons en Champagne
434 920 328

Avis de refonte des statuts

L'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2026 a décidé la refonte des statuts de l'EARL «RONEZ-BOURGOGNE», afin d'être en harmonie avec les nouvelles dispositions légales et réglementaires, les caractéristiques de l'EARL sont les suivantes :

FORME : EARL.
DENOMINATION : «RONEZ-BOURGOGNE».
DUREE : 99 années, soit jusqu'au 13/03/2100.

SIÈGE SOCIAL : 24 rue des Charretiers - 51600 SOMME SUIPPE.
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2026, elle a également pour objet l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

CAPITAL SOCIAL : 208.500 € divisé en 2.085 parts sociales de 100 €.
GERANCE : Monsieur Jérôme RONEZ, demeurant 30 boulevard Joffre - 51600 SOMME SUIPPE.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés. Toutes autres cessions n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées.
Pour avis : La gérance.

M2604140

COGEP
REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

SOCIETE CIVILE REME

Société civile immobilière au capital de 104.427,58 Euros
Siège social :
75 rue Libergier - 51100 REIMS
393 753 397 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 mars 2026, il a été constaté le décès de Madame Monique BLEROT, survenu le 30 octobre 2014.

Il est précisé que Monsieur Guy BLEROT, demeurant 75 rue Libergier, 51100 REIMS, déjà nommé en qualité de cogérant, poursuit seul les fonctions de gérance à compter du 30 octobre 2014, sans qu'il soit procédé à la nomination d'un nouveau gérant.

En conséquence, l'article 13 des statuts a été modifié afin de supprimer le nom de Madame Monique BLEROT.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2604094

EXPER INSURANCE SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 414.216,36 Euros
Siège social :
3 rue Clément Ader - 51100 REIMS
802 347 500 R.C.S. Reims

Par décision du président du 26/03/2026, il a été décidé d'augmenter le capital social de 3.611,42 € par apport en incorporation de réserves, le portant ainsi à 417.827,78 €.
Mention au R.C.S. de REIMS.
Le président.

M2604157

SOCIETE D'AVOCATS



LORETTE et ASSOCIÉS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

GCB R&D
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 40, rue Carnot
51160 MAREUIL SUR AY
929 378 099 RCS REIMS

Changement de présidente

Aux termes des décisions de l'Associée unique de la société GCB R&D en date du 27/03/2026, la société MRBillecart société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé au 5 rue Nicolas Jobert 51500 CHIGNY LES ROSES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le numéro 999 576 010 a été nommée Présidente pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} avril 2026 en remplacement de la société CHAMPAGNE BILLECART-SALMON démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis : La présidente.

M2604136

SOCIETE D'AVOCATS



LORETTE et ASSOCIÉS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

BILLECART SALMON SELECTION
Société par actions simplifiée au capital de 16.769,38 Euros
Siège social : 40, rue Carnot
51160 MAREUIL SUR AY
379 014 129 RCS REIMS

Changement de présidente

Aux termes d'un acte unanime des associés de la société BILLECART SALMON SELECTION en date du 27/03/2026, la société MRBillecart société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé au 5 rue Nicolas Jobert 51500 CHIGNY LES ROSES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le numéro 999 576 010 a été nommée Présidente pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} avril 2026 en remplacement de la société CHAMPAGNE BILLECART-SALMON démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis, la Présidente

M2604137

SAS TERRA BB
Capital : 1.500 Euros
52 rue Ruinart de Brimont
51100 REIMS
R.C.S. Reims 908 053 366

Président : M BAIJOT Godefroy
- Par l'AGE du 02 03 2026 il décide le transfert du siège :
- Ancien siège : 52 rue Ruinart de Brimont - 51100 REIMS ;
- Nouveau siège : 75 rue Gambetta - 51100 REIMS.
Pour avis et insertion.

M2604096

INFRAMAP
Rectificatif de l'annonce n°0000159958-1 qui paraîtra le 03/04/2026 concernant la société INFRAMAP. Il faut lire : il a été décidé le transfert de siège de la société à l'adresse : « 1C Jean-Marie AMELIN - 51370 CHAMPIGNY » et non pas « Parc des Affaires Reims-Champigny, Bâtiment C - 51370 CHAMPIGNY ».

La présidence.
Pour avis et insertion.

M2604097

HB FINANCES
SARL au capital de 260.000 Euros
Siège social :
8 rue Kellermann
51500 RILLY LA MONTAGNE
531 022 036 R.C.S. Reims

En date du 23/03/2026, l'assemblée a décidé la transformation de la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La durée de la société, son objet, son capital social, sa dénomination et son siège social ne sont pas modifiés. Son capital reste fixé à la somme de 260.000 €.

Président : M. Roberto BARTOLINI, demeurant 8 rue Kellermann - 51500 RILLY LA MONTAGNE.

Directeur général : M. Frédéric HUTHER, demeurant 38 rue des Marronniers - 51500 CHAMPFLEURY.

Transmission des actions : Les actions se transmettent librement entre associés. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit ou que la cession aurait lieu par voie d'adjudication publique en vertu d'une décision de justice ou autrement, ou que ladite cession ou transmission intervienne par voie d'apport, de fusion, de partage consensuel à la liquidation d'une société associée, de transmission universelle de patrimoine d'une société, est soumise à l'agrément préalable des associés à la majorité stipulée à l'article 19.

Modification au R.C.S. de REIMS.
M2604143

AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

CAFE MOKLAIR
SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 rue Andrieux - 51100 REIMS
RCS de REIMS n°884 511 064

Avis de modification

L'AGE du 20/11/2025 a décidé à compter du 20/11/2025 d'augmenter le capital social de 150 € par par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société ou en espèces en le portant de 1 000 € à 1 150 €.

Article 6, 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
M2604159

SCI LE MONT D'ORMES

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 rue du Chateau - 51390 GUEUX
851 455 113 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 mars 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 rue du Chateau - 51390 GUEUX au 1 rue du Mont d'Ormes - 51370 LES MESNEUX à compter du 30 mars 2026, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2604121

CHLOE HOME
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
125 rue Paul Vaillant Couturier
51100 REIMS
988 576 351 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2026, l'A.G.E. des associés de la société à responsabilité limitée CHLOE HOME a décidé de transférer le siège social du 125 rue Paul Vaillant Couturier 51100 REIMS au 6 Passage Talleyrand 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

M2604142

Céline FUCHS
EARL au capital de 225.000 Euros
Siège social :
7 rue Saint Vincent - 51530 CHOUILLY
R.C.S. Reims 751 243 965

Avis de modification

Aux termes d'une décision en date du 27 avril 2026, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de production d'électricité ayant pour support l'exploitation.

ANCIEN OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial et dans les limites définies par la loi, notamment par l'exploitation et la gestion de biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même ; plus généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

NOUVEL OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial et dans les limites définies par la loi, notamment par l'exploitation et la gestion de biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même ; plus généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

A titre accessoire, la société a également pour objet l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque dans les conditions prévues à l'article 88 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.

M2604162

SARL PILLARD ET FILS

Changement de gérance

La Société dénommée SARL PILLARD ET FILS, Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social à AUVE (51800), Route Nationale, identifiée sous le numéro SIREN 402 921 795 R.C.S. CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2026, les associés ont :

- constaté la fin des fonctions de gérant de Monsieur José PILLARD, par suite de sa démission à compter du 1^{er} avril 2026 ;

- décidé de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 1^{er} avril 2026 : Monsieur Hugo PILLARD, demeurant à BRAUX-SAINTE-COIERE (Marne), 5 lotissement le Gros Pré.

Pour avis : Le notaire.

M2604127

JNMH
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
4 rue Lamartine
51460 COURTISOLS
828 382 069
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 29/11/2024 Monsieur Kevin NETEL, demeurant 14 rue Pont Morêt - 51400 MOURMELON LE GRAND en qualité de directeur général en remplacement de Monsieur Maxime HAUTIER démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2604130

EARL « ROGER RENE ET FILS »
Capital social : 7.622,45 Euros
Siège social :
1 rue de la Marne
51160 AY-CHAMPAGNE
RCS Reims 421 065 897

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025, les associés ont décidé du retrait de Madame Denise ROGER née COURBOT, de la gérance.
Pour avis : La gérance.

M2604147

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AUDEO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 395.440 Euros
Siège social :
6 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
451 504 849 RCS Reims

Par décision du Président du 26/03/2026, il a été décidé d'augmenter le capital social de 881 € par apport en incorporation de réserves, le portant ainsi à 396.321 €. Mention au RCS de REIMS. Le Président.

M2604154

HELIUM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 503.895 Euros
Siège social :
4 rue Léon Patoux - 51100 REIMS
513 263 111 RCS Reims

Par décision du Président du 26/03/2026, il a été décidé d'augmenter le capital social de 825 € par apport en incorporation de réserves, le portant ainsi à 504.720 €. Mention au RCS de REIMS. Le Président.

M2604156

SCI VMV

SCI au capital de 1.000,00 Euros
siège social :
Rue du Chainée, lieudit les Prieurés
51800 CHAUFFONTAINE
RCS Châlons en Champagne
819 440 926

Suivant acte reçu par Me SARCELET, notaire à Sainte Menehould (Marne), 9 Place du Général Leclerc, le 23/03/2026, les associés ont pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M^{me} Vanessa FEUILLET, à compter du 23/03/2026. L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2604166

MASTROIANNI 2.0

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social : 15 imp. des Lilas
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
100 401 975
R.C.S. de Châlons-En-Champagne

Aux termes de l'AGO en date du 06/02/2026 les associés ont nommé gérant M. FAILLON HU XAVIER, demeurant 1 La Cressonnière - 51600 SOMME-SUIPPE. Mention au R.C.S. de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.

M2604169

RG CONSULTING

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 20 rue du Général
Leclerc 51140 CHENAY
848 744 074 RCS REIMS

Par une décision du 31/03/2026, le Président, Monsieur Richard GEOFFROY nomme Messieurs Charles GEOFFROY et Etienne GEOFFROY, Directeurs Généraux à compter de ce jour.

M2604175

CARO'PRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.145 Euros
Siège social :
11 rue d'Entrecasteaux
51100 REIMS
987 796 406 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Aurore DE LIMA de ses fonctions de gérant à compter du 31/03/2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2604216

STENNIER PERE ET FILS

SARL au capital de 2.000 Euros
Siège social : 15 grande rue
51150 BISSEUIL
984 252 197 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 31/03/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 1 Bis rue de la Tour Biron - 51200 ÉPERNAY, à compter du 31/03/2026.

Mention au R.C.S. de Reims.

M2604221

FUSION

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

MARZINPRO

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 Euros
porté à 160.000 Euros
Siège social : 8 rue des Terres
51420 CERNAY LES REIMS
400 035 333 R.C.S. Reims

Avis de fusion et d'augmentation de capital

Aux termes d'un acte comportant décisions unanimes en date du 1^{er} avril 2026, les associés de la société MARZINPRO ont :

- Approuvé le traité de fusion établi par acte sous signature privée contresigné par avocat en date du 19 février 2026, aux termes duquel la société MPRO ORMES, société à responsabilité limitée au capital de 20.000 €, dont le siège social est 5 rue des Blancs Fossés - 51370 ORMES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 811 046 648 R.C.S. REIMS, a fait apport, à titre de fusion, à la société MARZINPRO de la totalité de son actif évalué à 1.023.081 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 898.091 €, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 125.000 € ;

- Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 6.280 € pour le porter de 150.000 € à 156.280 €, par création de 78 actions au pair de 80,515297 € chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société MPRO ORMES à raison de 255 parts sociales de la société MPRO ORMES pour 1 action de la société MARZINPRO. La prime de fusion s'élève globalement à 118.720 €.

La fusion est devenue définitive le 1^{er} avril 2026 ainsi qu'il résulte de l'acte comportant décisions unanimes des associés de la société MPRO ORMES ainsi que de celui de la société MARZINPRO, tous deux en date du 1^{er} avril 2026, la société MPRO ORMES se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.

La fusion a un effet rétroactif au 1^{er} octobre 2025, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société MPRO ORMES depuis le 1^{er} octobre 2025 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société MARZINPRO et considérées comme accomplies par la société MARZINPRO depuis le 1^{er} octobre 2025.

- d'augmenter son capital social d'un montant de 3.720 € par incorporation de réserves et élévation du pair des actions existantes de 80,515.297 € à 82,431.736 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

CAPITAL SOCIAL

- Ancienne mention : 150.000 € ;

- Nouvelle mention : 160.000 €.

Pour avis : Le Président.

M2604170

POURSUITE D'ACTIVITE

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL **PÂTÉ**

ARBO2

SARL au capital de 8.000 Euros
Siège social : Forêt de Brise Charrette
51380 VERZY
RCS de REIMS n°489 512 038

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 31/03/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.

La gérance.

M2604088

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SOLIS POTENTIA

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931186 928
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604194

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

LIGHT POWER

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931 371 520
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604195

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

MEGA WATT

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931 337 554
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604197

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

PLEIN SUD

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931 346 217
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604198

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

POWER GROUP

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931 373 625
R.C.S. Chalons En champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604199

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

PV ENERGIES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931373 013
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604200

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SOLAIRE PLUS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
938 598 232
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604202

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SUNDEV

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931 340 897
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604203

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

TRYVA

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931 345 045
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604204

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

WAGLER

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931340 202
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604205

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

WATT FARM

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau à
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520)
931356 380
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidence.

M2604206

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCI FPS

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue Clairmarais - 51100 REIMS
803 472 992 RCS Reims

L'AGE réunie le 3/03/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur M. Guy JURADO, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2604151



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA ROSERAIE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 4.320 Euros
Siège social :
16 rue des Moissons
51100 REIMS
Sièges de liquidation :
16 rue des Moissons
51100 REIMS
109 rue de Pontoise
60000 BEAUVAIS
313 975 468 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 26 février 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme coliquidateurs Madame Audrey THIÉRIARD, demeurant 109 rue de Pontoise à BEAUVAIS (60000) et Madame Jeanne -Marie NETCHEVITCH, demeurant 16 rue des Moissons à REIMS (51100), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Les sièges de liquidation sont fixés 109 rue de Pontoise à BEAUVAIS (60000) et 16 rue des Moissons à REIMS (51100). C'est à ces adresses que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2604178

Société civile professionnelle « Olivier THINUS et Emilio d'ANZI, notaires associés »

Dissolution de société

Par délibération du 24 mars 2026, les associés de la société «Olivier THINUS et Emilio d'ANZI, notaires associés», société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, au capital de 290.700 €, dont le siège est CHALONS EN CHAMPAGNE, 9 rue du Gantelet, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 342 913 811, ont constaté que par arrêté du Garde des Sceaux du 14 octobre 2025, paru au Journal Officiel le 31 octobre 2025, ladite société est dissoute, la SELARL Valérie SCHEFFER - Olivier THINUS - NOTAIRES ayant été nommée notaire en son remplacement, Olivier THINUS, demeurant à REIMS, 15 rue Alexandre Dumas, a été nommé liquidateur.

La correspondance doit être adressée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés à CHALONS EN CHAMPAGNE, 9 rue du Gantelet. Les actes et pièces concernant la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2604068

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

The Hlodwig Boutique

SAS au capital de 500 Euros
Siège social :
22 rue pavée - 51300 BASSU
989 281 803
RCS de Châlons en Champagne

Le 28/02/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. BRESSE Loïc, demeurant 22 Rue Pavée 51300 VITRY LE FRANÇOIS, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2604054

SCI DU SUGNON

Rectificatif de l'annonce n° M2603916 du 27/03/2026.
Il fallait lire «750 225 518 RCS REIMS» au lieu de «750 225 551 RCS Reims».
M2603938

CLOTURE

DE LIQUIDATION



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

J CHRETIEN

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 Rue les Sauvageons
51270 FÉREBRIANGES
834 520 322 RCS de Reims

Le 26/01/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. CHRETIEN Joel, demeurant 3 Rue les Sauvageons 51270 FÉREBRIANGES pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Radiation au RCS de REIMS.
M2604032



GROUPE MONASSIER
REIMS
Notaires de France

SCI DE LAON

Société civile immobilière
« en liquidation »
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
23 rue Libergier
51100 REIMS
388 550 824 R.C.S. Reims

Suivant décisions de l'associé unique en date du 28 novembre 2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le 28 novembre 2025. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis.
M2604122

PAGE BLANCHE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Rue de l'Industrie, La Citadelle
51160 AY
Siège de liquidation :
35 rue Simart - 75018 PARIS
809 861 149 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2026 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yann STEINBERG, demeurant 35 rue Simart - 75018 PARIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2603166

DURANDO BUREAU CONCEPT

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
14 rue de la Croix
51170 COURVILLE
RCS de REIMS n° 335 273 546

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 28/03/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} DURANDO Monique de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/03/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Le liquidateur, Monique DURANDO
M2603975

SCI D'ALLERAND

Société civile immobilière
en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
1 Impasse Lundy - 51100 REIMS
950 828 368 R.C.S. Reims

Le 31 décembre 2025, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2603989



ACF

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social et de liquidation :
18 rue René Cassin
51430 BEZANNES
905 074 688 R.C.S. Reims

Clôture de liquidation

Par PV d'AG du 31/10/2025, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Amélie GUEANT de son mandat de liquidateur, lui ont donné quitus de sa gestion, et constaté la clôture des opérations de liquidation de la société à compter du même jour. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du R.C.S. de REIMS, la société sera radiée dudit registre.
M2604161

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

PRESSOIR DE GRAVELINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 Euros
Siège social : 9 Chemin des Imblines
51300 COUVROT
791 587 892
R.C.S. Chalons En Champagne

Par décision du 1^{er} mars 2026, la société BOURCIER Père et Fils, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 15.000 €, dont le siège social est 9 Chemin des Imblines - 51300 COUVROT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 810 564 070 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE a, en sa qualité d'associée unique de la Société PRESSOIR DE GRAVELINES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société PRESSOIR DE GRAVELINES au profit de la société BOURCIER Père et Fils, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La Gérance.
M2604063



MPRO ORMES

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
5 rue des Blancs Fossés
51370 ORMES
811 046 648 RCS Reims

Avis de dissolution

Aux termes d'un acte comportant décisions unanimes en date du 1^{er} avril 2026, les associés de la société MPRO ORMES ont approuvé le traité établi sous signature privée contresigné par avocat en date du 19 février 2026, et portant fusion par absorption de leur Société par la société MARZINPRO, société par actions simplifiée au capital de 150.000 €, dont le siège social est 8, Rue des Terres 51420 CERNAY LES REIMS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 400 035 333 RCS REIMS.
Les associés ont décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société MPRO ORMES, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société MARZINPRO et les actions émises en augmentation de son capital par la société MARZINPRO étant directement et individuellement remises aux associés de la société MPRO ORMES, à raison de 255 parts sociales de la société MPRO ORMES pour 1 action de la société MARZINPRO.
Les associés de la société MARZINPRO ayant, le 1^{er} avril 2026, approuvé à l'unanimité le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société MPRO ORMES sont devenues effectives à cette date.
Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2604171

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



Etude de Maîtres
Jeremy MARSAN
et Vincent REGNAULD
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS
(Marne)
52 rue Jean le Bon

EPOUX DANAU

Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jeremy MARSAN, Notaire associé de la société civile professionnelle «Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD, Notaires associés», titulaire d'un Office notarial à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne), 52 rue Jean le Bon, CRPCEN 51011, le 31 mars 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial de Monsieur Claude-Michel Louis Marcel DANAU, commercial et Madame Corinne Danièle Berthe BREIDEINSTEIN, gérante de société, demeurant ensemble à ETRECHY (51130), 47 Grande Rue. Monsieur est né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 16 septembre 1964 ; Madame est née à FRENDA (Algérie) le 9 mars 1958.

Mariés à la Mairie de ETRECHY (51130) le 8 août 2007 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur Claude-Michel Louis Marcel DANAU déclare apporter :
- Un chalet détruit sur une parcelle de taillis sis à SOULIERES 51130, figurant au cadastre section ZA numéro 99 ;
- Une maison principale comprenant :

Entrée, cuisine, salle à manger, salon, deux chambres, salle de bains, autres pièces, cour, jardin et une maison d'habitation secondaire comprenant : Cuisine, salle à manger, salle de bains, WC, deux chambres, Grange à la suite sise à ETRECHY (51130), 47 Grande Rue, figurant au cadastre section A numéros 372, 373 et 374.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2603743



EFFICIENCE PAYS CHAMPENOIS

Notaire à REIMS (Marne)
28-30 rue Payen

ÉPOUX BANUSHAJ/ZANAJ

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Iness BOUHZAM, Notaire associée de la société par actions simplifiée dénommée « Efficience Pays Champenois », titulaire d'un Office Notarial à REIMS (Marne), 28-30 rue Payen, CRPCEN 51120, le 31 mars 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens
entre : Monsieur Argentin BANUSHAJ, Indépendant, et Madame Ana ZANAJ, Indépendante, demeurant ensemble à REIMS (51100), 13 rue Alain Polliard. Monsieur est né à VLORE (ALBANIE) le 22 mai 1998, Madame est née à VLORE (ALBANIE) le 23 novembre 1997. Mariés à la mairie de REIMS (51100) le 6 décembre 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité albanaise. Madame est de nationalité albanaise. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion : Le notaire.
M2604210

AVIS DIVERS



CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

Dividende de l'exercice 2025 fixé à 2,71 euros par titre

L'Assemblée générale mixte de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est s'est tenue le 26 mars 2026 et a fixé le dividende attaché à chaque C.C.A. à 2,71 euros.

Le paiement du dividende, en numéraire, interviendra le 2 avril 2026 pour les titres détenus à cette date.

Pour rappel, le prix indicatif de référence des C.C.A. déterminé sur la base de l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2025, était de 270,50 euros (dividende inclus).

Par conséquent, après détachement du dividende, le nouveau prix du C.C.A. s'établira à 267,79 euros à compter du 8 avril 2026. Il restera valable jusqu'à la publication du prochain prix indicatif de référence, qui sera arrêté par le Conseil d'administration sur la base des comptes clos au 30 juin 2026.
www.credit-agricole.fr/ca-nord-est (1)
Relations Porteurs :
03 26 49 58 50 (2)

(1) Coût selon fournisseur d'accès
(2) Coût d'un appel local depuis un poste fixe

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances

Prestateur de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25 rue Libergier, 51100 REIMS
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims
- N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY
M2604082



AUGMENTATION DU PLAFOND DU MÉCANISME DE LIQUIDITÉ DES CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DE LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Assemblée Spéciale des Titulaires de Certificats Coopératifs d'Associés du 26 mars 2026

Les titulaires de Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est (ci-après la Caisse régionale), réunis le 26 mars 2026 au Village by CA, à Bezannes, en Assemblée Spéciale, ont approuvé la décision du Conseil d'administration de la Caisse Locale de Développement Partagé (CLDP) d'augmenter son engagement au titre du mécanisme de liquidité à 45 % maximum du nombre de C.C.A. composant le capital social de la Caisse régionale (hors C.C.A. détenus par Sacam Mutualisation), aux lieu et place des 10 % prévus dans le contrat initial, plafond relevé à 20 % lors de l'Assemblée Spéciale des Porteurs du 09 janvier 2015.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Caisse régionale, réunie le 26 mars 2026, a également approuvé cette décision du Conseil d'administration de la CLDP.

Cette évolution permet d'augmenter la souplesse du programme d'émission des C.C.A. de la Caisse régionale, en maintenant identiques l'ensemble des autres caractéristiques du programme en vigueur. Celles-ci sont décrites avec précision dans le prospectus d'émission visé par l'AMF sous le numéro 07-402 en date du 14 novembre 2007, modifié en janvier 2015 et disponible sur le site internet de la Caisse régionale (rubrique Informations financières / Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) / Année 2007).

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est
Coût selon fournisseur d'accès
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances

Prestateur de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25 rue Libergier, 51100 REIMS
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims
- N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY
M2604087



Bertrand DEVINGT
Notaire
30 rue Courmeaux - 51000 REIMS
03.26.07.38.30

M^{me} Jacqueline GIRARDIN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Art. 1007 du Code civil et 1378-1 du Code de procédure civile

Suivant testament olographe en date du 20 décembre 2022, déposé au rang des minutes de Me Bertrand DEVINGT, Notaire à REIMS, le 26 mars 2026 ;
M^{me} Jacqueline Marie Lydie GIRARDIN, dt à REIMS (51100), 1 rue de l'Arbalète, née à EPERNAY (51200), le 4 octobre 1934, vve de M. Albert Jean AUJOUX, non remariée, décédée à REIMS (51100), le 5 janvier 2026 a institué un légataire universel.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire susnommé (CRPCEN 51088), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'acte de dépôt.
Pour avis : Le Notaire.
M2603985

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 04/09/2025 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HERBERT Richard décédé le 02/02/2025. Réf. 0808155297. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2604099

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 08/08/2024 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DELMAIRE Jean-Charles décédé le 20/11/2023. Réf. 0808139742. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2604100

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 27/11/2025 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PICHOFF Cyril décédé le 26/09/2025. Réf. 0808159291. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2604102

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE CHÂLONS-

EN-CHAMPAGNE

Jugement du 19 mars 2026

SARL 3 D FINANCES, 13-15 rue Marabais, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 480 084 110. Acquisition, achat, vente, administration, gestion de toutes valeurs mobilières, activité de holding et opérations s'y rapportant. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631-16 du code de commerce.
M2603960

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

PIERRE (nom d'usage PIERRE (Ei) Frédéric, 2 rue des sorbiers, 51300 Frignicourt, RCS Châlons-en-Champagne 443 584 479. Fabrication de pizzas à emporter. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631-16 du code de commerce. M2603962

SARL PIZZA MINUTES, 67 bis avenue du Général de Gaulle, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 804 297 620. Pizzeria et restauration rapide, vente sur place ou à emporter. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631-16 du code de commerce. M2603964

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 19 mars 2026

SAS FARM HOUSE, 74-76 rue de la Marne, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 907 762 231. Restauration traditionnelle à emporter, sur place et en livraison. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selari Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2603956

SARL WEBER, rue des Gergeaux, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 489 528 786. Alimentation générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2603970

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 19 mars 2026

SARL LE FLUVIO, 18 bis rue Pasteur, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 452 448 970. Pizzeria, restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2603958

SAS HOTE CONCEPTION, 42 grande rue, 51130 Étréchy, RCS Châlons-en-Champagne 834 227 167. Conception, fabrication, contrôle de l'étanchéité à l'air, promotion et commercialisation de maisons ossature bois mobiles type «Tiny House». Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2603966

SARL EURL MAZAN, 20 rue René Lisambert, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 851 457 226. Négoce de produits chimiques pour le bâtiment et l'industrie. Mandataire pour toutes opérations commerciales. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2603968

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 31 mars 2026

SARL HUNU CONSTRUCTION, 7 rue Pierre Salmon, Centre d'Affaires Reims Bezannes, 51430 Bezannes, RCS Reims 877 603 704. Activité de travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement modifiant le plan de continuation. M2604179

LIQUIDATION

Jugement du 31 mars 2026

SARL Garage/Presta, 522 Faubourg Saint-Thimotee, 51230 Fère-Champenoise, RCS Reims 839 416 492. Garage automobile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2024, désignant liquidateur Selari Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2604150

Ardennes

CONSTITUTION DE SOCIETE

SCI FA Bagnolet

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SCI FA Bagnolet. Siège social : 5 Ferme du Tremblot - 08190 Villers-Devant-Le-Thour. Capital social : 1.200,00 €. Objet social : La propriété, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.
Gérance : M. Arnaud MEURISSE, demeurant 5 Ferme du Tremblot - 08190 VILLERS-DEVANT-LE-THOUR. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2603744

S2C

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 29/03/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : S2C
Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration, la location de tous biens immobiliers et généralement toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Siège social : 13 bis Rue du Vieux Camp, 08200 SEDAN
Capital : 3 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Gérance : M^{me} COUDRET Cynthia 13 bis Rue du Vieux Camp 08200 SEDAN
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. En cas de cession à un tiers, les parts sont soumises à un droit de préemption des associés et à l'agrément préalable des associés.
COUDRET Cynthia

M2604058



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

OD Finances

Société civile immobilière
au capital de 100 €uros
Siège social : 2 Route Royale
Amblimont
08210 MOUZON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : OD Finances.
Siège social : 2 Route Royale Amblimont - 08210 MOUZON.
Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;
L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la société, par tous moyens.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Emmanuel Dussart, demeurant 2 Route Royale, Amblimont - 08210 MOUZON, de nationalité française et Madame Océane Dussart, demeurant 2 Route Royale, Amblimont - 08210 MOUZON, de nationalité française.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés requis dans tous les cas représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.

M2604062

Dark Tiger Company

Suite à l'annonce n° M2603359 parue le 13 mars 2026, il convenait de lire : OBJET : L'achat, la vente, la location, l'installation et l'entretien de mobilier, de camping-cars, de bungalows, de chalet, d'habitation de loisirs et de tout équipement mobilier ou non s'y rapportant, ainsi que toutes activités connexes ou similaires.
Pour avis : La Gérance.

M2604125

MODIFICATION DE STATUTS

LA MAISON DU COUPON

Société par actions simplifiée
au capital de 342,99 €uros
Siège social :
21 avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 686 580 119

Aux termes des décisions de l'associé unique du 02/01/2026, il a été modifié l'article 4 des statuts portant sur l'objet social qui est désormais rédigé comme suit :
ARTICLE 4 - OBJET : La société a pour objet l'acquisition et la location de biens immobiliers et mobiliers.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de faciliter l'extension ou le développement de celui-ci.
Le président.

M2600406

GAEC « DE LA FRONTIERE »

Société civile
au capital de 321.120 €uros
36 rue Principale
08370 PUILLY ET CHARBEAUX
419.171.665 R.C.S. Sedan

Par PVAGE en date du 24/02/2026, les associés ont procédé au transfert du siège social au 18 La Haute Rue à MOGUES (08110), l'ancien siège sera fermé.

Pour avis : Les gérants.

M2602493



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

ARENICOLE- ARDUINNA

Société civile
au capital de 12.500 €uros
Siège social :
7 rue des Cerisiers - 08500 REVIN
939 687 190 RCS Sedan

Avis de remplacement du gérant

Aux termes des délibérations en date du 09/03/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés nomme Madame Nicole CAMBIER, comme Gérante en remplacement de Madame Sabine Baudoux décédée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.

M2603590



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

A.R.D IMMO

Société civile immobilière
au capital de 100 €uros
Siège social : 48 rue Linard
08600 FROMELENNES
815 347 414 R.C.S. Sedan

Aux termes de délibérations du 23/03/2026 l'AGE a décidé de remplacer la dénomination sociale par SCI DEFOOZ, de transférer le siège social à Le Trioux des Sartes - 08600 CHOOZ et de nommer M. Sylvain DEFOOZ demeurant Le Trioux des Sartes - 08600 CHOOZ en qualité de nouveau gérant en remplacement de M. Jean-Yves DALOZ, démissionnaire, le tout à compter du 23/03/2026. M2603723

SISA « MSP DE BAZEILLES »

Société civile au capital de 100 €uros
Siège social : 39 rue Flamanville
08140 BAZEILLES
RCS de SEDAN n°943 925 214

Avis de modification

L'AGE du 18/03/2026 a décidé à compter du 18/03/2026 de nommer en qualité de co-gérante Mme CHARLES Anaïs, demeurant 57 Place Cardot 08140 DOUZY en remplacement de M. ANKI Larbi, co-gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de SEDAN.

M2603803



AGRICYCLAGE

SAS au capital de 300.000 €uros
Siège social : 3 route de Novion
08300 SORBON
RCS de SEDAN n°903 113 702

Avis de modification

L'AGO du 20/03/2026 a décidé à compter du 20/03/2026 de nommer en qualité de président FOISSEL, Société civile au capital de 3 060 €, ayant son siège social LD FOISEL 08310 LEFFINCOURT, immatriculée sous le n°789178001 au RCS de SEDAN et de directeur général MARCELLE, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège social 3, rue Général Gouraud 51600 SOMMEPY TAHURE, immatriculée sous le n°995193828 au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en remplacement de M. SAMYN Louis -Joseph, président, pour cause de démission.
Modification au RCS de SEDAN. M2603771

GEFOR ASPI

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 €uros
Siège social : Rue des Tortues Royes
08350 DONCHERY
851 156 414 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 02 janvier 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée GEFOR ASPI a décidé de transférer le siège social du Rue des Tortues Royes - 08350 DONCHERY au 1C Rue du Dronckaert - 59223 RONCQ à compter du 1^{er} janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis Le Président.

M2603835



SCI LA FOULERIE

SCI au capital de 4.500 €uros
Siège social :
Lieudit moulin de la chute, BP 5
08310 JUNIVILLE
RCS de Sedan n° 439 361 890

Avis de modification

L'AGM du 06/03/2026 a décidé à compter du 06/03/2026 d'augmenter le capital social de 790 € par création de 79 parts sociales nouvelles en le portant de 4.500 € à 5.290 €. Le même jour, l'AGM a décidé à compter du 06/03/2026 de diminuer le capital social de 4.490 € par réduction de capital non motivée par les pertes par voie d'annulation de 449 parts sociales en le ramenant de 5.290 € à 800 €.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.
Modification au RCS de SEDAN. M2603879

Jacqueson Autocars

SASU au capital de 510.000 €uros
23 rue Louis Juvet - 08300 RETHEL
989 822 960 R.C.S. Sedan

Le 30/12/2025, l'associé unique décide de ramener le capital social à la somme de 110000€, à compter du 10/12/2025. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

M2603929

SCEA « DES MONTS CHERY »

Capital social : 137.100 €uros
Siège social : 11 rue Quillard
08310 MACHAULT
R.C.S. Sedan 382 731 990

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31 décembre 2025 : - Retrait de Monsieur Olivier BAUDART de la gérance ; - Extension de l'objet social à l'activité suivante : - L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

Pour avis : La Gérance.

M2603976



MF CONNECT

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 500 €uros
Siège social :
76 Rue Jean Jacques Rousseau
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
899 463 764 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2025, l'Associé Unique a décidé : de transférer le siège social du 76 Rue Jean Jacques Rousseau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 16 Route de Saint Laurent - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance.

M2603992



MONTESI

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 3.000 €uros
Siège social :
5 rue du Tournant Simonet
08200 SEDAN
814 837 035 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mars 2026, la Gérance de la Société à responsabilité limitée MONTESI a décidé de transférer le siège social du 5 rue du Tournant SIMONET - 08200 SEDAN au 1 avenue Stackler - 08200 SEDAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance.

M2604168

SPFPL LAMA HOLDING

Société de Participations Financières
de Profession Libérale
de Pharmacien d'Officine
à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 50.000 €uros
Siège social :
2 Rue des Comtes de Rethel
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS Sedan 987 360 005

Suivant décisions en date 3 Mars 2025, l'Associé unique a transféré le siège social de la Société fixé antérieurement à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 2 Rue des Comtes de Rethel à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 50 Rue des Pépinières, à compter de cette date.

L'Associé unique.

M2604174

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

JL HOLDING

Société civile
au capital de 100.000 Euros
porté à 100.100 Euros
Siège social :
8 rue Georges Clémenceau
08350 DONCHERY
100 747 682 R.C.S. Sedan

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 12 mars 2026 que le capital social a été augmenté de 100.000 € par voie d'apport en nature. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2604181



Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

MV GROUP

Société civile
au capital de 282.500 Euros
porté à 402.500 Euros
Siège social :
Le Dancourt - 08350 DONCHERY
942 369 166 R.C.S. Sedan

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 24 mars 2026 que le capital social a été augmenté de 120.000 € par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN-08200.

Pour avis : La gérance.
M2604188



FCOM
Expertise-Comptable

TRANSPORTS REINBOLD LOUIS

Société par actions simplifiée
au capital de 35.000 Euros
Siège social :
Zone Industrielle
avenue Charles de Gaulle
08200 GLAIRE
390 640 324 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 mars 2026, il résulte que Monsieur Teddy REINBOLD, demeurant à GLAIRE (08200), avenue Charles de Gaulle, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Louis REINBOLD, démissionnaire.

Pour avis : Le président.
M2604215

HLNL

SARL au capital de 26.100 Euros
Siège social : 6 rue Neuve des Rondes
08210 MOUZON
RCS de SEDAN n°937 527 240

L'AGM du 01/04/2026 a décidé à compter du 01/04/2026 de :

- de nommer en qualité de gérante M^{me} CORCHIA NÉE DEPOUILLE Samantha, demeurant 11 rue de la Porte de Bourgogne 08210 MOUZON en remplacement de M^{me} LEPERE NÉE LEROY Adeline, pour cause de démission et de M. LEPERE Frantz, pour cause de démission.

- transférer le siège social de la société au 47 rue Charles de Gaulle, 08210 MOUZON.

Modification au RCS de SEDAN.
La gérance

M2604211

POURSUITE D'ACTIVITE**O HAIR**

Société par actions simplifiée
unipersonnelle au capital de 500 Euros
Siège social : 19 faubourg du Ménil
08200 SEDAN
912 807 781 RCS SEDAN

Pour régularisation : aux termes d'une décision en date du 08 juillet 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le président.
M2604061

DISSOLUTION DE SOCIETE**OFFICE NOTARIAL D'ARCHES**

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 23 RUE DES SOURCES

Capital : 128.971,87 Euros
Siège social :
CHARLEVILLE MEZIERES (08000)
14 chemin du Monument
R.C.S. de Sedan 327 910 188

Dissolution de société

L'AGE du 20 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du même jour, nommé liquidateur Monsieur Laurent MARSON demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 14 chemin du Monument, et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation.

Mention au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis : Maître Quentin NAVAUX.
M2604189

SARL « BATAGRI »

Société commerciale
au capital de 7.700 Euros
08250 APREMONT SUR AIRE
384 931 598 RCS Sedan

Avis de dissolution anticipée et de liquidation

Par AGE du 15/03/2026, les associés ont décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 31/03/2026 et d'ouvrir une période de liquidation.

M. Renaud DEART, demeurant 30 rue Cavis à FLEVILLE (08) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation.

Le liquidateur.
M2603219

SARL « LEJEUNE »

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
2 rue Mongourdin
08270 CORNY MACHEROMENIL
R.C.S. Sedan 418 710 968

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15/03/2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/03/2026, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur, Monsieur Daniel LEJEUNE, demeurant 2 rue Mongourdin - 08270 CORNY MACHEROMENIL et lui a confié les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 2 rue Mongourdin - 08270 CORNY MACHEROMENIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603996

CLAP

CLAP, société civile immobilière au capital de 100,00 €, siège social : BEAUMONT EN ARGONNE (08210), 4 rue Trotte Menu, R.C.S. SEDAN n° 849 767 041. Suivant A.G.E. du 31 janvier 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. M^{me} Anne BARBIER née PEREZ, demeurant à LONGEVILLE LES METZ (57050), 4 rue du Général Hirschauer, a été nommée en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Pour avis : Le liquidateur.
M2604201

CLOTURE DE LIQUIDATION


Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

LE BERET

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 100 Euros
Siège social :
1 Rue Foch - 08000 WARCQ
Siège de liquidation :
1 Rue Foch - 08000 WARCQ
928 518 901 RCS Sedan-08200

Aux termes d'une décision en date du 16 février 2026 au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation clos le 31/12/2025, déchargé Monsieur Yohann SAINMONT, demeurant 2 Place de la Grande Fontaine 08000 WARCQ, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2025.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN-08200, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2603999

CLAP

CLAP, société civile immobilière au capital de 100,00 €, siège social : BEAUMONT EN ARGONNE (08210), 4 rue Trotte Menu, R.C.S. SEDAN n° 849 767 041. Suivant A.G.O. du 31/01/2026, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation au 31/01/2026. La société sera radiée du R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le liquidateur.
M2604208

RPBF

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 400 Euros
Siège social : 12 Chemin de la Retorse
08800 TOURNAVAUX
Siège de liquidation :
12 chemin de la Retorse
08800 TOURNAVAUX
885 266 007 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale réunie le 28 février 2026 au 12 Chemin de la Retorse 08800 TOURNAVAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David ROGISSART, demeurant 12 Chemin de la Retorse 08800 TOURNAVAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2604055



Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

BAR DE L'ENNEMANE

Société en nom collectif
en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
2 Bis route de Raucourt
08450 HARAUCOURT
Siège de liquidation :
2 Bis route de Raucourt
08450 HARAUCOURT
899 976 740 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale réunie le 3 mars 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sinonie NENON, demeurant 1 route de Raucourt - 08450 HARAUCOURT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 9 octobre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2604131

TRANSMISSION**UNIVERSELLE****DE PATRIMOINE****HALLE 3JIVET**

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Lieu dit « Le Praisle »
Route de Beauraing - 08600 GIVET
880 082 656 RCS Sedan

Par décision en date du 31/01/2026, l'associée unique, la société 3J GROUP, société à responsabilité limitée au capital de 20.000 €, dont le siège social est situé Rue de Barges 5 (7500) TOURNAI (BELGIQUE), immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0675.665.475, a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société HALLE 3JIVET, conformément à l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société HALLE 3JIVET à la société 3J GROUP, à l'issue du délai d'opposition des créanciers qui est de 30 jours à compter du lendemain de la publication de la dissolution au BODACC.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de commerce de SEDAN.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
M2604075

AVIS DIVERS**CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST****Dividende de l'exercice 2025 fixé à 2,71 euros par titre**

L'Assemblée générale mixte de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est s'est tenue le 26 mars 2026 et a fixé le dividende attaché à chaque C.C.A. à 2,71 euros.

Le paiement du dividende, en numéraire, interviendra le 2 avril 2026 pour les titres détenus à cette date.

Pour rappel, le prix indicatif de référence des C.C.A. déterminé sur la base de l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2025, était de 270,50 euros (dividende inclus).

Par conséquent, après détachement du dividende, le nouveau prix du C.C.A. s'établira à 267,79 euros à compter du 8 avril 2026. Il restera valable jusqu'à la publication du prochain prix indicatif de référence, qui sera arrêté par le Conseil d'administration sur la base des comptes clos au 30 juin 2026.

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est (1) Relations Porteurs :

03 26 49 58 50 (2)
(1) Coût selon fournisseur d'accès
(2) Coût d'un appel local depuis un poste fixe

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances

Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25 rue Libergier, 51100 REIMS
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims
- N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY
M2604081

**AUGMENTATION DU PLAFOND DU MÉCANISME DE LIQUIDITÉ DES CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DE LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST****Assemblée Spéciale des Titulaires de Certificats Coopératifs d'Associés du 26 mars 2026**

Les titulaires de Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est (ci-après la Caisse régionale), réunis le 26 mars 2026 au Village by CA, à Bezannes, en Assemblée Spéciale, ont approuvé la décision du Conseil d'administration de la Caisse Locale de Développement Partagé (CLDP) d'augmenter son engagement au titre du mécanisme de liquidité à 45 % maximum du nombre de C.C.A. composant le capital social de la Caisse régionale (hors C.C.A. détenus par Sacam Mutualisation), aux lieu et place des 10 % prévus dans le contrat initial, plafond relevé à 20 % lors de l'Assemblée Spéciale des Porteurs du 09 janvier 2015.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Caisse régionale, réunie le 26 mars 2026, a également approuvé cette décision du Conseil d'administration de la CLDP.

Cette évolution permet d'augmenter la souplesse du programme d'émission des C.C.A. de la Caisse régionale, en maintenant identiques l'ensemble des autres caractéristiques du programme en vigueur. Celles-ci sont décrites avec précision dans le prospectus d'émission visé par l'AMF sous le numéro 07-402 en date du 14 novembre 2007, modifié en janvier 2015 et disponible sur le site internet de la Caisse régionale (rubrique Informations financières / Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) / Année 2007).

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est

Coût selon fournisseur d'accès
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances

Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25 rue Libergier, 51100 REIMS
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims
- N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY
M2604086

**Etude de Me Séverine FILAINE**

Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

Monsieur William Claude GEORGES**Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile**

Par testament olographe, en date à LAIFOUR du 6 Octobre 2020, Monsieur William Claude GEORGES, en son vivant retraité, ayant demeuré à LAIFOUR (08800), 15 Chemin des Mazures. Né à LAIFOUR, le 15 juillet 1938. Célibataire. Décédée à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), le 17 février 2026.

A institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Séverine FILAINE, Notaire à ROCROI, suivant procès-verbal en date du 19 mars 2026, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), le 26 mars 2026.

Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE - MELANIE DURBECCO» titulaire d'un office notarial dont le siège social est à ROCROI (08230), 3 rue des jardins Laramé.

Pour avis.
M2604098

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES 11 mars 2026 arrêtant le plan de sauvegarde par voie de continuation de

M^{me} Amandine CARLIER
(SIREN : 832 572 242), 2 Le Hasard - 08290 AOUSTE

Selon les modalités suivantes
a. SUPERPRIVILEGE : NEANT.
b. FRAIS DE JUSTICE, à savoir : FRAIS DE PUBLICITE LIES A LA PROCEDURE COLLECTIVE FRAIS ET EMOLUMENTS DU MANDATAIRE JUDICIAIRE.

Règlement sur présentation de factures au plus tard à l'expiration de la période d'observation.

c. CREANCES INFÉRIEURES à 500 € : Règlement dès l'arrêt du plan.

d. AUTRES CREANCES PRIVILEGIEES et CHIROGRAPHAIRES définitivement admises par Madame la Juge-commissaire, y compris les créances d'emprunts bancaires :

Remboursement à 100 % sur 15 ans, selon un taux progressif, à savoir :

- 1^{ère} et 2^{ème} années : 1 % ;
- 3^{ème} et 4^{ème} années : 2 % ;
- 5^{ème} et 6^{ème} années : 4 % ;
- 7^{ème} et 8^{ème} années : 6 % ;
- 9^{ème} et 10^{ème} années : 8 % ;
- 11^{ème} et 12^{ème} années : 10 % ;
- 13^{ème} et 14^{ème} années : 12 % ;
- 15^{ème} année : 14 %.

Le premier dividende intervenant à la date anniversaire du jugement adoptant le plan, et les suivants à cette même date.

Ordonne l'inaliénabilité du fonds agricole et des actifs matériels et mobilier le constituant et existant à la date du jugement du plan, et l'inaliénabilité du patrimoine immobilier ; Durée du plan : 15 annuités.
Commissaire à l'exécution désigné : Me Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Juge commissaire titulaire : Nahida SMAHI.
Juges commissaires suppléants : Samira GOURINE et Jérôme DENOUAL-LE-GRAND.

Le Greffier
D. RABIER
M2603978

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 11 février 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de l'

Association RESEAU DE SANTE ARDUINN AGE
(SIREN : 532 145 265), 31 rue du Bois d'Amour - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

Le Greffier
D. RABIER

M2603979

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 11 février 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de la

S.C.I DE L'AN 2000
(SIREN : 429 521 578), 126 route Nationale, 08160 DOM LE MESNIL

Le Greffier
D. RABIER

M2603980

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE SEDAN

Jugement du 26 mars 2026

SAS GONZAGUE PATRIMOINE, 36 rue de l'Arquebuse, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 852 409 960. Activités des marchands de biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2603957

ALECU (nom d'usage ALECU (EI)) Anisoara, 2 route de Folle Pensee, 08220 Draize, RCS Sedan 835 045 972. Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires, fabrication d'objets de décoration en bois et en toile, fabrication de décoration, événementielles, Customisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2603965

JAMIN (nom d'usage JAMIN (EI)) Chloé Paulette Danielle, 5 quai André Bertrand, 08600 Givet, RCS Sedan 842 396 665. Bar, petite restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2603967

SAS GILL'ETAF, 5 rue du Four, 08160 Sapogne-et-Feuchères, RCS Sedan 914 479 779. Toutes prestations de travaux agricoles et forestiers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. M2603969

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 26 mars 2026

SARL GIVET PRIMEURS, 81 route de Bon Secours, 08600 Givet, RCS Sedan 982 061 129. Commerce d'alimentation générale, fruits et légumes et marchandises diverses. Station de lavage, vente de produits d'entretien et accessoires relatifs aux véhicules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2603971

SAS SANOU KOURA, rue de Montimont, 08350 Donchery, RCS Sedan 849 560 735. Traitement métallurgique, notamment par extraction des métaux contenus dans les minerais ou les déchets et toutes activités industrielles et commerciales liées à cette activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2603972

SAS LAVORE, 3 place du Château, 08200 Sedan, RCS Sedan 844 174 961. Contractant général en bâtiment et tous corps d'états, conduite de chantiers, décoration, aménagement de magasins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2603973

SARL COEUR D'OR, 2-4 rue des Vanniers, 08140 Douzy, RCS Sedan 839 773 587. Hôtel, Spa, restaurant, traiteur, bar, vente de produits accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2603974

RAMOS GATA RODRIGUES (nom d'usage RAMOS GATA RODRIGUES (EI)) Pedro Manuel, 209 rue des Jardiniers, 08170 Fumay, RCS Sedan 534 683 206. Mécanique industrielle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604043

SAS VG EXPERTISES, 33 rue Dubois Crancé, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 822 554 085. Fourniture de prestations de service en évaluation des risques et dommages, le cas échéant liée au domaine de l'assurance et conseils. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604044

SAS AB COUVERTURE, 2 avenue Louis Tirman, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 879 089 506. Couverture, étanchéité, bardage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604045

MOHY (nom d'usage MOHY (EI)) Grégory Frédéric, 53 rue Notre Dame, 08600 Givet, RCS Sedan 881 171 110. Maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2604046

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 26 mars 2026

SARL J.Y.L., 2 place de Torcy, 08200 Sedan, RCS Sedan 809 490 543. Acquisition, souscription, détention, gestion et cession, sous toutes formes de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653 - 8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Dobri Marinov pour une durée de 7 ans. M2603959

SAS W NEST, 31 rue de l'Ancien Lavoir, 08110 Williers, RCS Sedan 910 692 458. En France et à l'étranger, création, acquisition, exploitation ou mise en gérance de tout hôtel, gîte, restaurant, vente de boissons et d'aliments sur place et à emporter. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653 - 8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Didier Thiry pour une durée de 7 ans. M2603961

SARL GFS INVESTISSEMENTS, 46 bis boulevard Gambetta, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 792 675 142. Holding financier. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653 - 8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Joel Allart pour une durée de 7 ans. M2603963

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 10/03/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PIQUET Daniel décédé le 16/02/2019. Réf. 0808165355. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604103

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 10/03/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CAMUS Paul décédé le 26/12/2021. Réf. 0808165350. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604110

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 10/03/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LERAT Francine décédée le 15/04/2020. Réf. 0808165370. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604113

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 10/03/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LEMEE Jean-Jacques décédé le 27/01/2023. Réf. 0808165368. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604114

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. TAIT Walter décédé le 16/04/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808136171. M2604119

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

FRAICH IMMOBILIERE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 20/03/2026, il a été constitué une société civile immobilière, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : FRAICH IMMOBILIERE.
FORME : Société civile immobilière.
OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tous biens immobiliers, et à titre exceptionnel la vente de ses biens immobiliers.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 5 voie de l'Arcade - 10180 SAINT LYE.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. Pierre BERGERAT, demeurant 24 chemin du Château d'eau - 10600 PAYNS, M. Mathieu NOUVELLON, demeurant 1 chemin de la Croix Guillaume - 10600 PAYNS.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion, la gérance.

M2603716

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

MSP DES 2 VALLEES

Société civile immobilière au capital de 8.100 Euros
Siège social : 40 rue Georges Flizot 10170 MERY SUR SEINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mery sur Seine du 26 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : MSP DES 2 VALLEES.

Siège social : 40 rue Georges Flizot - 10170 MERY SUR SEINE.

Objet social :

- l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- la mise à disposition des immeubles à titre gratuit au profit des associés et gérants de la société ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 8.100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Cogérance :

- Monsieur Christophe BECARD, demeurant 11 rue Royale - 10350 LE PAVILLON STE JULIE ;
- Madame Sophie MOLE, demeurant 6 Place Victoire - 10380 PLANCY L'ABBAYE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas (sauf cession entre associés).

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2604000



M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

AS MS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me MARTIN, Notaire associé à TROYES (Aube) le 27 mars 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : AS MS
Siège social : PREMIERFAIT (10170) 3 rue Saint Laurent

Durée : 99 années
Capital social : 1.200,00 € divisé en 120 parts de 10,00 € numérotées de 1 à 120.

Gérants : Monsieur Anthony SOUILLARD et Madame Marine BIJOT demeurant à PREMIERFAIT (10170) 3 rue Saint Laurent.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis Les co-gérants

M2604091

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

ALLIANCE DES ARTISANS TROYENS

Société par actions simplifiée au capital de 500 Euros
Siège social : 17 rue de la Haute Charme 10000 TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 01/04/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ALLIANCE DES ARTISANS TROYENS

Siège : 17 rue de la Haute Charme 10000 TROYES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 500 €

Objet : Travaux d'installations thermiques (chauffage et climatisation), Travaux d'installations électriques, Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la

décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Sulian CAFFET demeurant 17 rue de la Haute Charme 10000 TROYES

DIRECTEUR général : Romain BACHELET demeurant 25 rue Ernest Furgon 10160 AIX VILLEMAUR PALIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2604167

SCI RUHTRA 2000

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2603870 sur matot-braine.fr du 27/03/2026.

Il fallait lire : aux termes d'un ASSP en date des 26 et 27/03/2026

M2604163

MODIFICATION

DE STATUTS



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR

Notaires associés

9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI STEGI

SCI au capital de 762,25 €
Siège social : 39 Rue Camot 10100 ROMILLY SUR SEINE
RCS de TROYES n°397 637 356

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 12/02/2026, il a été décidé à compter du 12/02/2026 de transférer le siège social au 16 Rue de l'Assomption, 75016 PARIS.

Radiation du RCS de TROYES et immatriculation au RCS de PARIS

La Gérance

M2603892

EARL DE CHANTELOUP

Capital social : 266.175,98 Euros
Siège social : Ferme de Chanteloup 10290 MARCILLY LE HAYER
RCS Troyes 338 388 572

Prorogation de la durée

Par AGE en date du 01/02/2026, les associés ont prorogé la durée de la société.

ANCIENNES MENTIONS : DURÉE : 40 ans.

NOUVELLES MENTIONS : DURÉE : 99 ans.

Pour insertion : La gérance.

M2603915

SCEA « GUILLAUME »

Capital social : 60.000 Euros
Siège social : 4 ruelle André Berthélémy 10700 VILLIER-HERBISSE R.C.S. Troyes 412 285 751

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 février 2026, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire, à compter du 16 février 2026.

Pour avis : La gérance.

M2603937

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

ORESTE.U

Société par actions simplifiée
au capital de 295.000 EurosSiège social :
7 rue Jean-Jacques Rousseau
10800 ST JULIEN LES VILLAS
538 984 402 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 14 février 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée ORESTE.U a décidé de transférer le siège social du 7, rue Jean-Jacques Rousseau - 10800 ST JULIEN LES VILLAS au 4 Bis Impasse de la Source - 10450 BREVIANDES à compter du 14 février 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2601974

SCI
PONT STE MARIE

SCI au capital social de 10.000 Euros

Siège social :
68 rue Aristide Briand
92300 LEVALLOIS PERRET
853 126 340 R.C.S. Nanterre

Aux termes des décisions des associés du 25/03/2026 il a été décidé de transférer le siège social Zone Industrielle, Rue Marc Verdier - 10150 PONT SAINE MARIE.

L'objet social demeure : L'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion de tous terrains et immeubles, bâtis ou non bâtis, qui pourront être acquis ou édifiés par elle, et notamment la gestion de son patrimoine immobilier par bail, location ou autrement.

La durée est de 99 ans. Le gérant demeure la société QUARPLAST. La société fera l'objet d'une immatriculation au R.C.S. de TROYES désormais compétent à son égard.

M2604060

C3SI

SASU au capital de 15.000 Euros

Siège social : Zone Industrielle
des Ecrevolles 4 Rue Amand Poron
10000 TROYES

RCS de TROYES n°414 723 544

Avis de modification

En date du 26/03/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/04/2026 de nommer en qualité de président M. SOL Walter, demeurant Zone Industrielle des Ecrevolles 4 Rue Amand Poron 10000 TROYES en remplacement de M. LEPINE Philippe, président, pour cause de démission.

Modification au RCS de TROYES. M2603871

Expertise-comptable
Audit - Conseil12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SCI ESTIMUR

Réduction de capital

L'assemblée générale extraordinaire de la SCI ESTIMUR, société civile immobilière au capital de 100 €, dont le siège social est 7 rue de la République - 10190 ESTISSAC, R.C.S. TROYES 851 889 246, réunie le 25 mars 2026, a décidé de réduire son capital social de 100 € à 67 € par voie de rachat et annulation de parts sociales de manière définitive. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La gérance.

M2604139

EARL ROYER
JEAN-JACQUES

Par AGE du 28/02/2026, les associés de la société EARL ROYER JEAN-JACQUES, exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 117.585,00 € dont le siège social est situé 18 rue de Viviers - 10110 LANDREVILLE immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 382 022 176, ont pris acte de la démission de Madame Catherine ROYER de ses fonctions de cogérante à compter du même jour et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : La Gérance.

M2604003

EARL
DU VAL LOUISExploitation agricole
à responsabilité limitée

au capital de 138.362,53 Euros

Siège social :
Hameau du Grand Mallet
10360 NOE LES MALLETS
353 137 136 RCS Troyes

Selon AGE en date du 31/12/2025, il a été décidé de transférer le siège social du Hameau du Grand Mallet, 10360 NOE LES MALLETS au 18 Grand Mallet 10360 ESSOYES à compter du 01/01/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2604006

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

LEHOUX SARRAIL

SAS au capital de 20.000 Euros

Siège social :
130 rue du General Sarrail
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
822 366 399 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 31/01/2026, il a été décidé de prendre acte de la démission de Madame Emeline LEHOUX de ses fonctions de Directeur général à compter du 31/01/2026 et de ne pas procéder à son remplacement.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

M2604007

NAS'PRO

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 EurosSiège social : 12 Quartier Momont
la Vigne Forges Saint-Bernard
10310 VILLE SOUS LA FERTE
938 071 479 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 16/03/2026 l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 12 Quartier Momont la Vigne Forges Saint-Bernard 10310 VILLE SOUS LA FERTE au 2 rue Gallieni 51450 BETHENY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président

M2604077

SCI « LE CLOS
CHARMANT »

Capital social : 109.458,39 Euros

Siège social :
6 rue Coquelet
10300 GRANGE L'EVEQUE
RCS Troyes 351 166 772

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10/02/2026, il a été constaté la fin des fonctions de gérant de Monsieur Michel LAMBERT suite à son décès du 6 mai 2025. Madame Noëlle LAMBERT née HAUTEFAYE, demeurant 9 rue Mandonnet - 10300 SAINTE-SAVINE, a été nommée gérante, en son remplacement, à compter du 6 mai 2025.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2604153

M° COSSARD -
MARTIN - DAMAY30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI SCGM

Société Civile Immobilière
au capital de 1.800,00 EurosSiège social :
13 rue André Massin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
832 961 742 RCS Troyes

Par assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2026, les associés ont décidé de : transférer le siège social de la société au 114 route de Méry, 10150 SAINTE MAURE.

SIÈGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION : 13 rue André Massin - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

NOUVELLE MENTION : 114 route de Méry - 10150 SAINTE MAURE.

Pour avis : La gérance.

M2604222

TYCHE

Société par actions simplifiée
au capital de 606.000 EurosSiège social :
3 rue de Prugny - 10190 MESSON
380 424 382 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 16/02/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 3 rue de Prugny - 10190 MESSON au 35F rue du Margarin - 17570 LES MATHES à compter du 16/02/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2603539

SAS « VALEURS +
PATRIMOINE »

Capital social : 2.000 Euros

Siège social : 32 rue Gaston Bachelard
10200 BAR-SUR-AUBE
R.C.S. Troyes 812 846 061

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2026, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale comme suit : VALEURS PLUS PATRIMOINE.

Pour avis : La gérance.

M2603977

DISSOLUTION
DE SOCIETE

T.P.S.

Société à Responsabilité Limitée
en liquidationAu capital de 5.000 Euros
Siège social :
31 Rue des Héros de la Résistance
10300 STE SAVINE
Siège de liquidation :
31 Rue des Héros de la Résistance
10300 STE SAVINE
921 033 619 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Thierry POTHIER, demeurant 31 Rue des Héros de la Résistance - 10300 STE SAVINE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 31 Rue des Héros de la Résistance - 10300 STE SAVINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2604160

FARAH FAST
REPARATIONSSASU Société par actions simplifiée
à associé uniqueau capital de 100 Euros
Siège social :
11 QUAI LA FONTAINE c/o MME
LIDEGGER 10000 TROYES
927 579 094 RCS Troyes

Suivant procès-verbal du 31/08/2025, l'associé unique M^{me} Dounia FARAH a décidé :

- de dissoudre la société, à compter du 31/08/2025
- de désigner en qualité de liquidateur : Madame Dounia FARAH, 2 Rue Lucien Brunet, 77340 PONTAULT-COMBAULT, France
- de fixer l'adresse de la correspondance pour la liquidation au : 2 Rue Lucien Brunet, 77340 PONTAULT-COMBAULT, France

Mention au RCS de TROYES.

M^{me} Dounia FARAH.

M2604165

CLOTURE
DE LIQUIDATIONExpertise-comptable
Audit - Conseil12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55EARL DU VILLAGE
COUCHANT

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 30/12/2025, l'associé unique de l'EARL DU VILLAGE COUCHANT, exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation au capital de 38.569,60 €, dont le siège social est 10 Grande rue, 10240 DOMMARTIN LE COQ, RCS TROYES 378 630 693, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et donné quitus de sa gestion, puis constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 30/06/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur.

M2604120

SCEA « BIOCRAIE »

Société en liquidation

Capital social : 1.000 Euros
Siège social : Ferme de Belair
10180 SAINT BENOIT SUR SEINE
R.C.S. Troyes 818 197 329

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Eric HAMOT, demeurant Le Mont Bel Air - 10180 SAINT BENOIT SUR SEINE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation en date du 30 juin 2024.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2604176

RÉDACTION

BUSSON Benjamin

03.26.08.38.31

DESANTI Nastasia

03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalnet.org

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



GROUPE MONASSIER

Réseau Notarial

JONQUET-CHATON

11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

M^{me} Beryl BOWYER

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 du Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 février 2006,

Madame Beryl BOWYER, en son vivant retraitée, demeurant à TROYES (10000) 28 rue Louis Ulbach.

Née à FENTON, STOKE-ON-TRENT (ROYAUME-UNI), le 21 octobre 1933.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à TROYES (10000) (FRANCE) le 10 mars 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «JONQUET-CHATON, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES (Aube), 11 rue Paul Dubois, le 28 avril 2025, et d'un acte de contrôle de la saisine du légataire universel le 25 mars 2026 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de la succession : Maître Nicolas JONQUET, notaire à TROYES, référence CRPCEN : 10003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et de l'acte complémentaire de constatation de la saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire Maître Nicolas JONQUET.

M2604093

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX DUFOUR

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Amélie GRAMMATICO, Notaire à SAINT-LYE (10180), le 31 mars 2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial portant adjonction d'une clause de préciput portant sur le logement sis à SAINT-BENOIT-SUR-SEINE (10180), 11 rue des Hardilliers par :

Monsieur Jacques Gabriel Emile DUFOUR, né à BOULOGNE-SUR-MER (62200) le 1^{er} janvier 1958, et Madame Christine Edith Marie JOZON, née à OUANNE (89560) le 11 janvier 1959, demeurant ensemble à SAINT-BENOIT-SUR-SEINE (10180), 11 rue des Hardilliers, mariés à la mairie de OUANNE (89560) le 14 juin 1980 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Amélie GRAMMATICO, notaire à SAINT-LYE (10180), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code Civil.

Maître Amélie GRAMMATICO

M2604185

TANGRAM
NOTAIRESEPOUX
GACHOWSKI -
SULSEVIC

Monsieur Jacques Henri GACHOWSKI, retraité, né à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 01 janvier 1949 et Madame Monique Nicole SULSEVIC, retraitée, née à LARZICOURT (51290) le 22 mai 1949, demeurant ensemble à LAVAU (10150), 20 rue Jules Dauvet, mariés initialement sous le régime légal de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant. L'acte a été reçu par Me Nicolas BRUNEAU, Notaire à TROYES, le 26 mars 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Nicolas BRUNEAU, Notaire à TROYES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Nicolas BRUNEAU.

M2603909

AVIS DIVERS

M. Raymond
GILLIER

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 du Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 janvier 1999 ;

Monsieur Raymond Philippe GILLIER, en son vivant retraité, demeurant à LES RICEYS (10340), 9 Bis grande rue de l'école.

Né à TROYES (10000), le 10 avril 1932.

Veuf de Madame Georgette Marie Simonne CHAUVÉL et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à LES RICEYS (10340) (France), le 25 février 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire à LES RICEYS (Aube), 26 rue Saint Robert, le 31 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire à LES RICEYS (Aube), référence CRPCEN : 10044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2604152

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

30 ANS
OFFICE VICTOR HUGO
NOTAIRES ASSOCIÉS

M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

M^{me} Gisèle GREGOIRE

Par testament olographe du 2 mai 2023, Madame Gisèle Jeanne Victorine Camille GREGOIRE, née BRUN, en son vivant retraitée, demeurant à ROMILLY SUR SEINE (10100), 8 rue Victor Hugo, « Résidence Louis Pasteur EHPAD », née à TOULON (83000) le 2 octobre 1926, décédée à ROMILLY-SUR-SEINE (10100) le 25 avril 2024, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Eric VUILLEMIN, Notaire associé à ROMILLY SUR SEINE (10100), suivant procès-verbal en date du 27 mai 2024 dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES.

Les oppositions pourront être formées auprès de Charlotte DAMAY CENSIER, Notaire à TROYES (10000), 30 boulevard Victor Hugo, chargée du règlement de la succession.

Pour avis et mention, Maître Charlotte DAMAY CENSIER. M2604051

Madame Huguette Eloïse LUCQUIN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 mai 2015, Madame Huguette Eloïse LUCQUIN, veuve de Monsieur Daniel Lucien MIRAT, demeurant à AVANT-LESMARCILLY (10400), 10 rue des Thuyas LES ORMEAUX, née à AVANT-LESMARCILLY (10400), le 12 mars 1936 et décédée à ROMILLY -SUR-SEINE (10100), le 7 septembre 2025, a consenti un legs universel au profit de APF France HANDICAP.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Agnès VAN GOETSENHOVENSINEGRE, notaire à de Nogent-Sur-Seine (10400), 1 rue des Moulins, le 20 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. La copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de TROYES le 27 mars 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Agnès VAN GOETSENHOVEN, notaire susnommée, référence CRPCEN : 10049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2604072

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GUYOT Renee décédée le 30/07/2021. Réf. 0218165435. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604101

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DUMONT Christian décédé le 28/10/2021. Réf. 0218165359. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604104

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CUNY Paulette décédée le 16/10/2021. Réf. 0218165364. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604105

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} AUGUSTE Gabrielle décédée le 27/10/2021. Réf. 0218165366. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604106

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. KOLLY Serge décédé le 26/11/2021. Réf. 0218165363. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604107

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. TAVARES Jean décédé le 12/07/2021. Réf. 0218165362. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604108

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LEBOURDAIS Jacques décédé le 24/11/2022. Réf. 0218165367. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604109

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 11/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LEJEUNE Carole décédée le 19/10/2024. Réf. 0218165371. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604111

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SALMON Annie décédée le 06/04/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218148317. M2604112

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BRIET Huguette décédée le 01/07/2021. Réf. 0218165768. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604115

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 04/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} PETITARMAND Jacqueline décédée le 18/02/2025. Réf. 0218165369. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2604116

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} ROBERT Caroline décédée le 08/08/2025 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218155663. M2604117

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. VAUDEY Jacques décédé le 25/02/2013 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218157601. M2604118

Matot Braine PETITES AFFICHES

COMMISSAIRES PRISEURS

VENTES AUX ENCHÈRES

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

AUGMENTATION DE CAPITAL

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

CHANGEMENT DE GÉRANT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

APPEL D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

annoncelegale.pamb @forumeco.com

03 26 40 21 31

Aisne

CONSTITUTION DE SOCIETE

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SHYD
Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 Euros
Siège social : 6 chemin de la Rouillée
02860 BOUCONVILLE VAUCLAIR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOUCONVILLE VAUCLAIR du 28 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : SHYD.
SIÈGE SOCIAL : 6 chemin de la rouillée à BOUCONVILLE VAUCLAIR (02860).
OBJET SOCIAL :
- L'utilisation, l'étude et la conception de systèmes hydrauliques, pneumatiques et électriques ;
- L'installation, la maintenance, l'entretien et la réparation de systèmes hydrauliques, pneumatiques et électriques ;
- Le négoce de composants hydrauliques, pneumatiques et électriques ;
- L'achat, la vente, la réparation, l'importation et l'exportation de tous matériels hydrauliques, pneumatiques, électriques, ainsi que tous matériels assimilés ;
- La réalisation de systèmes intégrant ces composants ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.
GÉRANCE : Sébastien BOUTARD, demeurant 6 chemin de la rouillée à BOUCONVILLE VAUCLAIR (02860), assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.
Pour avis : La gérance.
M2604056

AVIS DIVERS

CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

MODIFICATION DE STATUTS

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

COALESCENCE 47
Société civile Immobilière au capital social de 1.000 Euros
Siège social : 38 rue d'Épièdes
02400 BEZU-SAINT-GERMAIN
930 243 407 R.C.S. Soissons

Suivant délibération du 25/03/2026, l'AGE a décidé, suite de transférer le siège social à BEZU-SAINT-GERMAIN (02400), 29 rue Fontaine Pionne. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. SOISSONS.
Pour avis. M2604048

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI DSJC
Société civile Immobilière au capital social de 1.000 Euros
Siège social : 38 rue d'Épièdes
02400 BEZU-SAINT-GERMAIN
821 866 977 R.C.S. Soissons

Suivant délibération du 25/03/2026, l'AGE a décidé, suite de transférer le siège social à BEZU-SAINT-GERMAIN (02400), 29 rue Fontaine Pionne. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. SOISSONS.
Pour avis. M2604050

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

MECANIQUE INDUSTRIELLE D'ITANCOURT M2I
Société par actions simplifiée au capital de 79.952 Euros
Siège social : 14 rue du Puits d'Argent
02240 ITANCOURT
399 030 964 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une décision en date du 27 mars 2026, l'Associée unique a pris acte de la démission de la société RAKSO, identifiée sous le n° 478 870 926 R.C.S. SAINT QUENTIN, de son mandat de Président à compter du 31 mars 2026 et a nommé en remplacement pour une durée illimitée Monsieur Franck BOUTTE, demeurant 66 rue René Godin - 02110 VAUX-ANDIGNY. Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN.
Pour avis. M2604095

AVIS DIVERS

CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

Dividende de l'exercice 2025 fixé à 2,71 euros par titre
L'Assemblée générale mixte de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est s'est tenue le 26 mars 2026 et a fixé le dividende attaché à chaque C.C.A. à 2,71 euros.
Le paiement du dividende, en numéraire, interviendra le 2 avril 2026 pour les titres détenus à cette date.
Pour rappel, le prix indicatif de référence des C.C.A. déterminé sur la base de l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2025, était de 270,50 euros (dividende inclus).
Par conséquent, après détachement du dividende, le nouveau prix du C.C.A. s'établira à 267,79 euros à compter du 8 avril 2026. Il restera valable jusqu'à la publication du prochain prix indicatif de référence, qui sera arrêté par le Conseil d'administration sur la base des comptes clos au 30 juin 2026.
www.credit-agricole.fr/ca-nord-est (1) Relations Porteurs : 03 26 49 58 50 (2)
(1) Coût selon fournisseur d'accès (2) Coût d'un appel local depuis un poste fixe
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances
Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25 rue Libergier, 51100 REIMS
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY
M2604080

Suivant délibération du 25/03/2026, l'AGE a décidé, suite de transférer le siège social à BEZU-SAINT-GERMAIN (02400), 29 rue Fontaine Pionne. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. SOISSONS.
Pour avis. M2604048

AUGMENTATION DU PLAFOND DU MÉCANISME DE LIQUIDITÉ DES CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DE LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Assemblée Spéciale des Titulaires de Certificats Coopératifs d'Associés du 26 mars 2026

Les titulaires de Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est (ci-après la Caisse régionale), réunis le 26 mars 2026 au Village by CA, à Bezannes, en Assemblée Spéciale, ont approuvé la décision du Conseil d'administration de la Caisse Locale de Développement Partagé (CLDP) d'augmenter son engagement au titre du mécanisme de liquidité à 45 % maximum du nombre de C.C.A. composant le capital social de la Caisse régionale (hors C.C.A. détenus par Sacam Mutualisation), aux lieu et place des 10 % prévus dans le contrat initial, plafond relevé à 20 % lors de l'Assemblée Spéciale des Porteurs du 09 janvier 2015.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Caisse régionale, réunie le 26 mars 2026, a également approuvé cette décision du Conseil d'administration de la CLDP.

Cette évolution permet d'augmenter la souplesse du programme d'émission des C.C.A. de la Caisse régionale, en maintenant identiques l'ensemble des autres caractéristiques du programme en vigueur. Celles-ci sont décrites avec précision dans le prospectus d'émission visé par l'AMF sous le numéro 07-402 en date du 14 novembre 2007, modifié en janvier 2015 et disponible sur le site internet de la Caisse régionale (rubrique Informations financières / Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) / Année 2007).

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est
Coût selon fournisseur d'accès
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances
Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25 rue Libergier, 51100 REIMS
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY
M2604085

Matot Braine PETITES AFFICHES

annonces. matot-braine.fr

Votre solution 100 % digitale !

VOS DEVIS ET ATTESTATION DE PARUTION INSTANTANÉS,

24h/24 et 7j/7

Marché. À l'occasion de la présentation de son plan stratégique « FuruREady » 2030, Renault a dévoilé la nouvelle Dacia, un crossover inédit de 4,62 m à la silhouette dynamique.

Striker : les nouvelles ambitions de Dacia



Familiale, spacieuse, pragmatique mais aussi séduisante : la Dacia Striker apparaît prometteuse.



Design soigné pour le crossover roumain.

Acheter une Dacia pour son design ? Si on avait dit ça à ceux qui ont eu sous les yeux la toute première Sandero il y a plus de deux décennies, ils auraient éclaté de rire. La modeste berline roumaine semblait avoir été dessinée par un enfant de six ans, pas très doué de ses mains. Comme le disait une ritournelle « *la beauté des laids se voit sans délai* ». Cela ne l'a pas empêché de faire une belle carrière, ses qualités fonctionnelles et ses tarifs attractifs compensant ce physique plutôt ingrat. Depuis, Dacia a parcouru un sacré bout de chemin sans jamais abandonner le pragmatisme qui a fait son succès mais en améliorant au fil du temps le style de ses voitures.

Avec la future Striker, commerciali-

sée à l'automne prochain, la marque roumaine du Groupe Renault franchit une nouvelle étape en misant aussi sur la séduction. Voire d'abord sur la séduction. Long de 4,62m, le crossover Striker s'affranchit des catégories et des genres : berline élancée, break dynamique, SUV racé... Certes, ce n'est pas le premier exemple de modèle à brouiller les codes pour faire entendre sa différence. Avec des succès commerciaux mitigés, d'ailleurs. Mais c'est inédit pour une marque aussi populaire. Cela confirme que les lignes bougent et que Dacia ne s'interdit plus de viser plus haut.

Partageant sa plate-forme et la plupart de ses éléments techniques avec le très récent Bigster pour former le

duo haut de gamme de la marque, le Striker s'en distingue par son design exclusif. Alors que le Bigster peut être vu comme le grand frère du Duster, le Striker n'a aucun lien de parenté direct avec un autre modèle de la gamme tout en intégrant la nouvelle identité de la marque.

Le résultat est une incontestable réussite. C'est le cas en particulier du profil élancé avec une ligne de pavillon s'inclinant vers la vitre arrière coiffée d'un élément aérodynamique renforçant son dynamisme. La poupe originale se distingue par ses feux en forme de T, répondant en écho aux blocs optiques avant. Autres éléments distinctifs : des arches de roues soulignées d'élargisseurs reliés par des protections latérales, des barres de toit affleurant

le pavillon et un immense toit panoramique vitré, inédit chez Dacia. Le tout donne au Striker une personnalité affirmée sans être ostentatoire.

MOTEURS ÉLECTRIFIÉS ET BICARBURATION ESSENCE-GPL

Quid de la présentation intérieure ? La question est pour le moment sans réponse. Le constructeur a choisi de ménager ses effets et ne la révélera qu'en juin prochain. Sera-t-elle calquée sur le Bigster ? Ce n'est pas certain dans la mesure où le grand SUV roumain emprunte à quelques détails près celle du Duster. Le Striker pourrait en profiter pour s'ancrer davantage dans la modernité et confirmer sa montée en gamme. L'habitabilité devrait être au rendez-vous, un traditionnel

point fort de la marque. Idem pour le volume du coffre comparable à celui, très généreux, du Bigster.

Dacia annonce que son futur crossover sera « multi énergies » : comprendre que les motorisations seront électrifiées avec, selon les précisions du constructeur, une version hybride, une version hybride 4X4 et une version GPL. D'un côté, le nouveau 1,8l full Hybrid de 155 ch équipant déjà différents modèles du Groupe Renault, de l'autre le moteur proposant une association inédite entre un bloc micro hybride 48V et la bicarburation essence-GPL, une spécialité de Dacia, le seul sur le marché à disposer d'une gamme complète de voitures fonctionnant au GPL. On en connaît les multiples avantages : prix du carburant ultra compétitif, passage d'une énergie à l'autre imperceptible, autonomie dépassant largement les 1 200 km (voire beaucoup plus) évitant la fastidieuse corvée du passage à la pompe. Dacia annonce un tarif de base situé sous les 25 000 €, comparable à celui du Bigster.

Avec ce crossover inédit, le constructeur ambitionne à la fois d'élargir par le haut sa clientèle tout en proposant aux possesseurs d'un modèle actuel de monter en gamme. Dacia se prévaut d'un taux de fidélité exceptionnel dans l'industrie automobile (70% de propriétaires de Dacia rachètent une Dacia quand ils changent de voiture). Devenu un acteur majeur du marché européen, la marque peut se permettre d'afficher de nouvelles ambitions.

DOMINIQUE MAREE

Le PureTech enfin abandonné

Le moteur à la réputation désastreuse, responsable de centaines de milliers de casses inopinées, est remplacé par un nouveau bloc dont Peugeot vante la fiabilité « renforcée ».



Rarement un moteur aura fait autant parler de lui. En mal ! Des possesseurs de Peugeot et de plusieurs autres marques du Groupe Stellantis, pourtant peu au fait des choses mécaniques, l'évoquaient avec colère. Des centaines de milliers de clients. Non seulement il cassait mais les constructeurs concernés refusaient de prendre à leur charge des réparations coûteuses alors qu'ils connaissaient parfaitement les problèmes techniques de conception rencontrés par ce bloc maudit. Le départ précipité de Carlos Tavarès et la reprise en main du groupe, assortie d'une volonté d'arrondir les angles et de reconnaître tardivement les

déficiences, a ouvert la voie à des indemnités après plusieurs années de dénégation.

Exit le PureTech. Peugeot a annoncé son remplacement sur les 208 et 2008 par le « Turbo 100 », un trois cylindres essence 1,2 l de 101 ch. Il sera également bientôt disponible pour les autres marques du Groupe. Peugeot annonce 70% de nouveaux composants en valeur dont l'adoption d'une chaîne de distribution « *offrant une durabilité supérieure* » dicit le constructeur, en remplacement de la tristement fameuse courroie qui a causé tant de soucis.

Point majeur mis en avant : une fiabilité « renforcée » à l'issue de

tests d'endurance « *particulièrement exigeants* » avec plus de trois millions de kilomètres parcourus dans des conditions extrêmes et plus de 30 000 heures sur des bancs d'essais. Le constructeur précise que ces blocs mis à la torture ont parcourus jusqu'à 200 000 km sans rencontrer de soucis.

Pour achever de convaincre les clients, Peugeot annonce un programme d'entretien allégé – une révision tous les deux ans ou 25 000 km – et une garantie pouvant aller jusqu'à 8 ans ou 160 000 km via le programme Care dont bénéficie désormais l'ensemble de la gamme.

D.M.

Denis Ramos. À la tête de la holding, la SAS « Sporting », il a repris en 2025 la PME ardennaise « Les Ets Bourgeois », implantée sur la zone industrielle de Vrigne-aux-Bois et qui réalise 3 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 23 employés.

Prêt à relever un nouveau défi



Denis Ramos a remporté en 2023 la médaille d'or du Concours Lépine dans la catégorie industrie d'invention « Click & Block ».

3 800 m² d'ateliers.

Les Ets Bourgeois fabriquent à partir de bobines refendues toutes sortes de produits en acier, galva, inox et aluminium. Des pentures faites à façon à la demande du client, des gonds, des équerres de chéneaux, des tés, des arrêts marseillais, des paumelles, des têtes de bergères, des piquets de boîtes aux lettres, des barrières de parcs... autant d'éléments pour volets battants qui seront ensuite laqués, conditionnés et expédiés.

Stefil Evolution, géré par le fils de Denis Ramos, Nicolas, 23 ans, dispose d'un bureau d'études « qui est un véritable levier de performance » dans la conception de présentoirs, supports destinés à la publicité et aux informations sur les lieux de vente, de meubles métalliques, des mobiliers urbains, des broches, pieds fil, platines et manchons. « Cette société experte en conception filaire et en tôlerie sur mesure et forte d'une gamme de 300 références. Nous l'avons équipée depuis mars 2006 d'une découpe laser à fibre optique et plasma qui a nécessité un investissement de 280 000 euros », précise le patron indépendant.

« Grâce à la synergie existant entre les trois sociétés et à notre important parc machines, nous travaillons avec les quatre gros distributeurs de la quincaillerie française : Legallais Bouchard (150 magasins en France, 250 commerciaux itinérants, 450 millions d'euros de chiffre d'affaires, 60 000 références/produits), Trefois Decamps, le groupe Setin et Foussier qui vendent nos articles à des fabricants de volet, des menuisiers et des particuliers », contextualise l'ancien industriel marnais.

Celui-ci a d'ores et déjà ciblé les

chercher et d'attirer tous les petits menuisiers, quincaillers et magasins de petites quincailleries ne faisant pas partie du réseau national. C'est un marché qui représente tout de même 60 millions d'euros annuels. On veut en acquérir une partie en rivalisant avec nos concurrents principaux qui sont dotés de grosses équipes commerciales. Chez Bourgeois, on ne détient actuellement qu'une part de 1,8 million. Il y a donc là une grosse marge de progression ». En ayant récemment implanté une sableuse dans l'entreprise, Denis Ramos a aussi l'ambition de développer le marché de la rénovation du thermolaquage vers les particuliers et professionnels.

UNE EXPERIENCE SOLIDE DANS LE DOMAINE DU BATIMENT

C'est dans la Marne que Denis Ramos a débuté sa carrière professionnelle. Doté d'un CAP et d'un Brevet professionnel de menuiserie, obtenu à l'âge de 18 ans au lycée Yser à Reims tout en suivant une formation complémentaire de dessinateur en bâtiment, il entre dans la vie active en 1991 comme façadier au sein de l'entreprise Jorge Carvalheiro à Taissy, avant de se familiariser ensuite à la vente directe en se spécialisant dans la couverture, le traitement du bois et l'isolation. Il fait alors ses armes sur le terrain à BAT Conseil (Tingueux) de 1995 à 2000 puis à BCS France (Muizon) entre 2000 et 2008.

En mars 2009, il décide de voler de ses propres ailes. Il se met alors à son propre compte en créant à Reims, dans la zone d'activités Croix Blandin, sa première entreprise, Isol Toiture, spécialisée dans l'isolation et la couverture. Une société qui employait quatorze salariés.

« De 2018 à 2023, j'ai fait de la promotion immobilière en rachetant à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne cinq terrains d'une superficie globale de 20 000 m² situés à la Cité de l'Automobile. J'ai ensuite lancé des appels d'offres auprès de grosses entreprises du bâtiment afin de bâtir puis louer

et vendre en l'espace de cinq ans 63 cellules professionnelles destinées à des entreprises et services. J'ai investi douze millions d'euros dans ce programme ».

INVENTEUR DE « CLICK & BLOCK »

Entre temps, en 2021, Denis Ramos avait déposé le brevet d'invention « Click & Block » destiné à la fabri-

cation de gonds semi-automatiques pour les volets. Ce procédé innovant et révolutionnaire qui « simplifie l'ouverture et la fermeture des volets battants » lui a permis de remporter en 2023 la médaille d'or du Concours Lépine dans la catégorie industrie. Un accélérateur de développement.

Validée par l'INPI au niveau européen en 2024, le produit « Click & Block », aujourd'hui en forte croissance, est fabriqué par les Ets Bourgeois et distribué exclusivement par AGSA France. « On envisage même la création d'une structure spécifique pour poser le système ».

Jamais à court d'idées, cet entrepreneur passionné mesure le parcours réalisé depuis 35 ans. « Un tracé qui n'a été que du plaisir, de la conviction et du travail ».

PASCAL REMY

1975

Naissance le 15 décembre à Reims.

2009

Il crée sa première entreprise, Isol Toiture, à Reims.

2018

Il constitue une Société Civile de construction et de vente à Reims ainsi que la holding « Sporting ».

2020

Crée AGSA France pour développer et distribuer le produit breveté « Click & Block ».

2023

Lauréat du concours Lépine dans la catégorie industriel.

2025

Sa holding « Sporting » acquiert les Ets Bourgeois et ses trois entités de Vrigne-aux-Bois.

En 2025, Denis Ramos a racheté le groupe Bourgeois spécialisé depuis 1895 dans la quincaillerie.

« Quand j'ai eu l'occasion de visiter cette entreprise avec laquelle j'avais eu des relations professionnelles, j'ai toute de suite mesuré son potentiel de développement, optimisé par les trois sociétés existantes et le dynamisme qu'elles renfermaient. En plus, elles disposaient d'un secrétariat commun pour les mêmes charges fixes. Aujourd'hui, je pense que

d'ici 2030, on sera capable de doubler les performances actuelles des trois unités parce qu'on a la surface adéquate pour travailler, une trentaine de machines dont certaines - les presses notamment - ne tournaient qu'occasionnellement et une dizaine d'opérateurs au savoir-faire reconnu. L'idée, c'est donc d'aller chercher des marchés nouveaux chez

les marchands de volets pour travailler en série. Ce qui profitera aux trois structures et fatalement à la chaîne de thermolaquage de BFTS », envisage Denis Ramos, ravi par ailleurs d'avoir

« Le but aujourd'hui est d'aller chercher et d'attirer tous les petits menuisiers, quincaillers et magasins de petites quincailleries ne faisant pas partie du réseau national. »

« repris la gestion et la maîtrise de la fabrication d'une entreprise tout en relevant un nouveau défi ».

Le gérant rémois a repris les trois structures de cet ensemble industriel : Bourgeois Frères, Stefil Evolution et Bourgeois Frères Traitement de Surface. Trois entités qui composent cette PME, installée dans un bâtiment unique d'une superficie de

prochaines marges de manœuvre pour l'outil de travail dans lequel il a investi 400 000 euros ces dix derniers mois. « On vient d'embaucher un commercial pour aller chercher de très gros clients : l'Aubois France Volets, Lallemand Fermetures, Corrèze Fermetures, Sothoferm et Men 85. Le but aujourd'hui est d'al-



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

